

# Association **un** : pour une autre approche de l'aide au développement



Adeline Laval

Mémoire de Master 1 « Transformation des sociétés contemporaines »

Sous la direction de Mr Toufik Ftaïta

Année universitaire 2009-2010

Site : <http://asso-un.fr>  
Email : [asso.un@gmail.com](mailto:asso.un@gmail.com)  
Skype : asso.un

## En FRANCE

**Siège social : 16 rue F. de Pressensé  
Bureaux : 11 rue Armand Barbès  
44600 SAINT-NAZAIRE**

**Fixes : (33) 2 40 70 10 65 - (33) 9 53 76 10 02  
Portable : (33) 6 71 75 29 37**

## Au SENEGAL

**BP 278 Lyndiane ZIGUINCHOR  
Portable : (221) 77 565 69 70 / 77 619 04 20**

Association loi 1901 - N° 3/08653  
Siret 402 561 450 00014 - APE 913 E

## **Sommaire :**

<b><u>Méthodologie</u></b> .....	p 2.
<b><u>Introduction</u></b> .....	p 4.
<b><u>I- Tour d'horizon sur le développement</u></b> .....	p 7.
1-L'émergence de la notion de développement.....	p 7.
2-Période transitoire et remise en question de la notion de développement.....	p 10.
3-Le bouleversement des modes d'investigations en matière de développement.....	p 13.
<b><u>II-L'association <b>un</b> : un contexte, une démarche</u></b> .....	p 16.
1- Le contexte Casamançais: culture, économie et politique.....	p 17.
2- Un contexte développementaliste dirigé vers le partenariat et la participation locale.....	p 21.
3- Les divers champs d'actions investis par <b>un</b> .....	p 26.
<b><u>III- Association <b>un</b>: une singularité revendiquée</u></b> .....	p 29.
1-Une action de terrain singulière.....	p 30.
2- Une démarche réflexive peu ordinaire.....	p 35.
3-Limites et contradictions.....	p 38.
<b><u>Conclusion</u></b> .....	p 41.
<b><u>Bibliographie</u></b> .....	p 44.
<b><u>ANNEXES</u></b> .....	p 47.

## Méthodologie:

Au commencement de mes recherches, mon intérêt se portait sur les relations qu'entretenait la France avec ses anciennes colonies et en particulier le Sénégal, resté très proche de l'ancienne puissance impérialiste qui l'a colonisé pendant plus de deux siècles. Lors des toutes premières recherches que j'ai entreprises, j'ai découvert que près de la moitié des services sénégalais privatisés dans le cadre des PAS (Plans d'Ajustement Structurels mis en place par la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International à partir du milieu des années 1970) était au bénéfice de grandes entreprises privées françaises. Saur (filiale du groupe Bouygues), par exemple, détient 51% des capitaux associés à la privatisation de l'eau dans ce pays, et il ne s'agit là que d'un exemple parmi tant d'autres<sup>2</sup>. Mais, si la France continue d'agir en néo-colonisateur, le Sénégal continue, lui, de se comporter en néo-colonisé<sup>3</sup> car il est à l'origine de la délégation de la gestion des ressources aux entreprises privées françaises et européennes. J'en suis donc arrivée à me demander si cette relation que l'on pourrait appeler « néo-coloniale » n'était pas accentuée par les projets dits de « développement » mis en place par de nombreux organismes; la privatisation des services publics étant un des moyens employés par ces mêmes organismes à des fins « développementistes ».

C'est avec ce questionnement à l'esprit que je suis allée à la rencontre des membres de l'association « **un** [solidarité autonomie] ». Cette association a pour objectif « de rechercher et développer tous moyens visant à l'autonomie de l'individu et celle de la communauté au sein de laquelle il vit, en toute indépendance religieuse, politique ou philosophique »<sup>4</sup>. Grâce à un terrain de deux semaines mené pendant le mois de janvier 2010, j'ai pu observer et comprendre le fonctionnement de cet organisme. J'ai été immergée au cœur de la sphère associative et privée des fondateurs de l'association, ce qui m'a permis de comprendre de l'intérieur son fonctionnement, son esprit et sa démarche. J'ai mené de nombreux entretiens avec les fondateurs et discuté avec eux de manière informelle aussi bien dans les moments de travail que dans les moments les plus quotidiens.

J'ai assisté à plusieurs réunions organisées par l'association ou auxquelles elle participait. En premier lieu, celle de la Maison des Citoyens du Monde de Nantes, où j'ai pu me rendre compte de la place occupée par **un** dans le paysage associatif de la région nantaise. Dans un second temps, j'ai

---

<sup>2</sup> BA, H., « Privatisation de l'eau : une incantation dans la bouche des gouvernants? », in *Pampazuka News*, n°7, juin 2006. Disponible sur <http://www.pambazuka.org/fr/category/features/34815> consulté pour la première fois le 03/10/09.

<sup>3</sup> Expressions tirées de BENOT, Y., *Idéologies des indépendances africaines*, François Maspero, Paris, 1972.

<sup>4</sup> Voir le site de l'association sur <http://www.asso-un.fr>

participé à une journée de « préparation au départ » organisée par l'association qui, comme son nom l'indique, prépare les futurs partants à leur voyage au Sénégal. Dans un troisième temps, j'ai pu assister à une rencontre avec une SCOP (Société Coopérative de Production) avec laquelle les membres fondateurs de l'association **un** ont travaillé pendant trois ans sur un projet de recherche-action autour de la question de l' « International ». J'ai ensuite pu assister à des entretiens avec des personnes (intéressées de près ou de loin par l'association) souhaitant définir un projet de type « solidarité internationale » au Sénégal avec l'association ou simplement un voyage en immersion à travers celle-ci. Enfin, j'ai participé au repas annuel de l'association avec les membres et les sympathisants de cette dernière, au cours duquel j'ai pu discuter avec des membres d'autres associations, avec des bénévoles ainsi qu'avec des adhérents sénégalais. Cette immersion totale m'a beaucoup apporté, mais a pu aussi poser quelques problèmes méthodologiques. En effet, une des règles d'or de la méthodologie de terrain en anthropologie est celle qui préconise le maintien de l'observateur à une certaine distance de son objet d'étude. Les personnes que j'ai rencontrées se sont confiées à moi et une relation de confiance s'est très vite installée, se transformant petit à petit en une relation d'amitié. Malgré cela je vais tenter de maintenir un regard aussi neutre que possible afin de fournir une analyse partielle et non partielle.

## **Introduction:**

L'idée évolutionniste selon laquelle les sociétés des pays dits « du Sud » auraient un retard à rattraper sur celles des pays dits « du Nord » est aujourd'hui dépassée, voire même fortement rejetée. Mais qu'entendons-nous par le terme de « développement », employé très largement et parfois de manière excessive dans des domaines très divers comme la politique, l'économie, l'écologie, la géographie ou même encore l'anthropologie? On parle de développement social, humain, économique, technologique mais qu'entendons-nous lorsque nous employons ce terme?

La notion de développement que l'on retrouve en sciences humaines vient d'un terme emprunté à la biologie qui est en lien direct avec celui de « croissance ». En effet, le terme de croissance est défini comme le « développement progressif d'un être vivant » et le terme de développement comme la « croissance des corps organisés »<sup>5</sup>. Que veut-on ainsi dire lorsque l'on parle des pays « développés » ou en « voie de développement »? Cela signifierait que certains pays ne sont pas arrivés au bout de leur croissance, ne sont en quelque sorte qu'au stade de l'enfance si on parle en terme de développement biologique humain. D'autres, au contraire, seraient déjà à l'âge adulte et auraient le devoir de montrer la voie à leur cadet. Cependant, le problème majeur est que l'on échelonne les degrés de développement selon des critères établis précisément par les pays dits « développés ».

Aujourd'hui, on parle de développement durable mais le principe est le même, ce qui est défini comme « durable » l'est, de manière générale, par ces mêmes pays et si les pays dits « du Sud » s'organisent aujourd'hui pour construire un développement qui leur convient et leur correspond, il n'en reste pas moins qu'ils le construisent en fonction du modèle considéré de manière quasi-universelle comme le seul envisageable, c'est-à-dire celui des sociétés occidentales. Ainsi, afin d'être « développés » politiquement, ces pays doivent adopter le modèle de démocratie représentative; sur le plan économique, celui d'économie de marché à capitaux; socialement, le modèle du système de santé standardisé et officiel<sup>6</sup> ainsi que le système éducatif tiré du modèle européen. Cette notion est toutefois centrale dans le domaine des sciences humaines et pour éviter de tomber dans un déterminisme peu efficace qui ferait de la correspondance des sociétés du « Sud » à celle du « Nord » un critère de réussite en matière de développement, il semble nécessaire d'envisager cette dernière notion comme « l'ensemble des pratiques et des représentations sociales

---

<sup>5</sup> TERTRAIS, J-P, *Du développement à la décroissance: de la nécessité de sortir de l'impasse suicidaire du capitalisme*, Libertaires, St Georges d'Oléron, 2006.

<sup>6</sup> En opposition aux médecines dites « traditionnelles » appelées par l'Organisation Mondiale de la Santé « médecine parallèle » ou « alternative », voir <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs134/fr/> (consulté le 16/04/10)

exprimées par des sujets qui participent à des interventions de changement planifié »<sup>7</sup>. Cette définition très large permet d'envisager le développement en terme de dynamique sociale et non en terme d'état ou de palier à atteindre. Elle permet aussi de prendre en compte toutes les formes possibles de développement sans s'appuyer sur un modèle en particulier, ce qui permet de concevoir le développement comme une dynamique propre à chaque société et non plus de manière universaliste.

Depuis quelques années, au vue des échecs constatés durant les cinq décennies passées, les organismes entreprenant des projets de « développement » ont modifié leur approche, favorisant la dimension participative. Le but est de mettre en place un système dans lequel chaque acteur du développement aurait la possibilité de participer à l'élaboration de stratégie de développement. La plupart du temps, les acteurs locaux sont consultés ou participent de manière plutôt passive à l'élaboration de ces stratégies dont les grandes lignes ont déjà été tracées par le ou les organismes porteurs de projets. La question qui peut être posée au vu de ces nombreux constats est la suivante: comment la participation des populations peut être véritablement prise en compte dans des projets mis en place et gérés par des organismes extérieurs aux sociétés bénéficiaires de ces projets? De quelle manière cette participation peut-elle être envisagée de manière à ce qu'il y ait une véritable collaboration entre les récepteurs et les émetteurs du projets? Pourquoi les projets de ce type sont-ils davantage tournés sur la participation des populations que sur la gestion autonome par les populations de leur propre développement. Pourquoi ne pas concevoir, à l'inverse, une participation des organismes internationaux aux projets de développement local élaborés par la population locale?

Sans prétendre pouvoir répondre à l'ensemble de ces questions, je tenterai de mener une réflexion autour de l'enjeu du développement local participatif dans les pays dits « du Sud » et en particulier dans la région sud du Sénégal: la Casamance. Dans un premier temps, je ferai faire un tour d'horizon sur la notion de développement à travers trois périodes principales: la période d'après guerre et de la décolonisation; les années 1970-1980 et la critique de l'impérialisme et enfin, les années 1990 et 2000 avec la participation populaire comme modèle de développement. Dans un second temps, je présenterai l'association dans laquelle j'ai réalisé mon terrain de recherche. Après avoir décrit le processus de fondation de l'association en le replaçant dans le contexte socio-politique de son terrain d'action (la Casamance) ainsi que dans le contexte développementaliste des années 1990 (années de sa création), je présenterai finalement les différents modes d'action employés par l'association. Nous tenterons enfin de comprendre dans une troisième et dernière partie, en quoi cette association est singulière tant dans son action sur le terrain que dans sa

---

<sup>7</sup> TOMMASOLI, M., *Le développement participatif. Analyse sociale et logiques de planification*, Karthala, Paris, 2004.

réflexion sur les moyens d'action à employer et nous aborderons les limites et les contradictions qui peuvent être relevées dans le discours ainsi que dans les diverses actions des membres de l'association.

## **I-Tour d'horizon sur le développement**

Historiquement on peut repérer successivement trois générations d'organismes de développement, représentés en général par les organisations internationales (telles que les ONG par exemple). L'origine de la première génération doit être cherchée à la fois dans la période coloniale et dans la situation politique et socio-économique de l'après-guerre en Europe. L'émergence de la deuxième génération est liée à la décolonisation et à l'idéologie tiers-mondiste dans le cadre de la guerre froide. Enfin, la troisième génération puise ses origines dans la remise en question de l'idéologie tiers-mondiste, la fin de la guerre froide et l'unipolarité qu'elle entraîne.

Le concept de « développement » est apparu durant les années 1950 dans un contexte de reconstruction d'un monde dévasté par la Seconde Guerre mondiale<sup>8</sup>. À cette époque, la notion de développement renvoyait essentiellement à la sphère économique. Le système d'économie de marché suivant le modèle occidental et en particulier celui des États-Unis, était alors considéré comme l'aboutissement d'un développement économique réussi. Aujourd'hui, un « développement » considéré comme « réussi » renvoie, fort heureusement, à des critères autres que la seule dimension économique. Le développement doit désormais prendre en compte, la politique avec un système tourné vers la démocratie, le social avec la prise en compte de la santé et de l'éducation et depuis quelques années, l'environnement avec une gestion rationalisée et durable des ressources.

### **1- L'émergence de la notion de développement**

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, les pays d'Europe se voient contraints de faire appel au soutien financier des États-Unis d'Amérique pour se reconstruire, c'est la mise en place du plan Marshall. Avec ce dernier, va naître l'idée d'aide au développement économique des pays en difficulté, en particulier les pays les moins industrialisés. C'est en 1944 que la conférence réunie à Bretton Woods ayant pour objectif l'établissement d'un système monétaire et financier mondial a lieu et de nombreuses institutions sont alors créées. Les plus notables et les plus représentatives de cette politique de mondialisation des systèmes financiers sont la Banque Mondiale ainsi que le Fond Monétaire International (appelé FMI). Ces institutions qui se voulaient alors universelles puisque globalisantes étaient bien-sûr le seul fruit des pays industrialisés ayant pour ambition d'inscrire les pays dits du « sud » (soumis alors encore à la domination coloniale) dans l'économie mondiale en leur apportant « l'aide » nécessaire pour y parvenir.

---

<sup>8</sup> COQUERY-VITROVITCH, C., *Pour une histoire du développement: États, sociétés, développement*, Paris, l'Harmattan, 2000.



Dans la perspective évolutionniste d'un retard à rattraper de ces derniers, cette aide consistera en la transposition du modèle de production des sociétés occidentales. C'est par le biais d'institutions publiques mais aussi d'organes privés (par exemple pour la distribution de surplus alimentaire) que se mettra en place cette contribution au développement des pays que l'on appelle précisément « sous-développés ». L'Occident, dans un altruisme paternaliste, renvoie au monde l'image d'un modèle de réussite à suivre<sup>9</sup>.

Il s'agissait aussi, pour les États-Unis, d'une stratégie visant à « endiguer » le communisme pour stopper son expansion. En effet, l'après-guerre sera aussi le début des mouvements indépendantistes, en Afrique notamment, qui seront souvent associés à l'idéologie soviétique. Les O.N.G. vont alors apparaître comme des partenaires privilégiés dans la lutte contre le communisme qu'elles vont elles aussi percevoir comme un danger. La stratégie mise en place par le monde Occidental capitaliste, en particulier par le gouvernement états-unien, consistait alors à marquer sa présence sur les territoires du dit « Tiers-Monde ».

En parallèle avec l'arrivée au pouvoir de dictateurs dans les pays d'Afrique et d'Amérique latine, souvent soutenus par les gouvernements des États-Unis et des pays d'Europe, de nombreux droits civique vont disparaître; l'exemple de l'apartheid en Afrique du sud illustre parfaitement cela. Les O.N.G. et autres organisations de développement sont alors multipliées de manière considérable, devenant parfois les porte-parole d'une société civile meurtrie.

Dès 1948, la C.E.P.A.L (Commission Économique de l'ONU Pour l'Amérique Latine) est créée et va proposer la mise en place de réformes sociales (agaires, fiscales, bancaires, éducative, etc.) comme moyen de modernisation des états et afin de réduire les écarts sociaux considérables qui existent dans ces pays.

La conférence de Bandung, tenue dans la ville d'Indonésie du même nom en avril 1955, marque l'entrée des pays du « Tiers-Monde » sur la scène internationale. Cette conférence est la première à réunir 29 pays d'Afrique et d'Asie dans une perspective de développement par la modernisation et l'industrialisation de ces pays. C'est là un premier pas vers la prise en charge par les pays concernés de leur propre développement. Cette conférence marque le début de l'idéologie tiers-mondiste en appréhendant le problème de la pauvreté en terme structurel : le Nord et le Sud sont nettement séparés et la différence n'est plus de degré mais de nature, presque ontologique.

C'est à cette même période que vont débiter les guerres coloniales (Algérie, Vietnam, Indochine, etc.) ce qui va amener les « organisations non-gouvernementales » à se multiplier de manière considérable et se tourner vers le développement. Les organismes de solidarité vont

---

<sup>9</sup> HOUTARD, F., (dir.), *Les ONG: instruments du néo-libéralisme ou alternative populaire?*, Paris, L'harmattan, 1998.

émerger aussi et vont donner une dimension politique, voire révolutionnaire à l'aide internationale. Cela va renforcer la standardisation des O.N.G. qui devront petit à petit s'uniformiser et obéir aux règles établies par l'ONU et autres organisations qui s'y rattachent. En effet, la peur que le modèle socialiste prenne le pouvoir dans les pays non-alignés est bien présente et ne tarira pas d'ici une longue période.

La période de l'après guerre ainsi que celle de la Guerre Froide ne peuvent être séparées de celle de la décolonisation. Durant plusieurs décennies, les pays sous domination coloniale n'ont connu que très peu de développement économique. Certains disent que dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie, les politiques coloniales mises en place visaient de manière délibérée « à freiner leur développement industriel et à les rendre fortement dépendants de l'exportation des produits primaires »<sup>10</sup>, le peu d'infrastructures de transport créées n'étant par exemple, destinées qu'aux déplacements entre les différents points de production voués à l'exportation.

Après la colonisation les pays nouvellement libres connaissent une forte instabilité, autant sur le plan politique et économique que sur le plan social. Sur le plan politique, le système démocratique occidental est celui qui sera, en général, appliqué dans les anciennes colonies. Les frontières tracées en Afrique lors de la conférence de Berlin entre 1884 et 1885 ont été maintenues par les nouveaux dirigeants de ces pays afin d'éviter au maximum des conflits donnant lieu à des guerres civiles. C'est cependant ce qui va arriver avec la militarisation des anciennes colonies qui va donner lieu à de nombreux conflits inter-ethniques en particulier. La corruption va aussi perturber la stabilité politique des jeunes nations et aggraver les tensions déjà bien présentes au sein de ces pays<sup>11</sup>.

Sur le plan économique, comme nous l'avons vu plus avant, ce sont les pays dits « du Nord » qui vont organiser la mondialisation des systèmes économiques en mettant en place de nombreuses institutions. Celles-ci vont, à travers différents plans d'ajustement structurel (PAS) tenter d'inscrire les pays « en voie de développement » dans une dynamique d'économie de marché. Le développement était alors synonyme de croissance économique et de progrès technologique et structurel<sup>12</sup>.

Sur le plan social, les pays nouvellement libérés se retrouvent confrontés à de nombreuses insuffisances en matière de santé et d'éducation. D'un côté, le manque de personnel et de moyen dans ces deux secteurs est considérable, d'un autre côté, les systèmes éducatifs et sanitaires déjà

---

<sup>10</sup> NYERERE, J-K. (dir.), *Défis au Sud: Rapport de la Commission Sud*, ECONOMICA, Paris, 1990.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Voir MONDJANAGNI, A.-C. (dir.), *La participation populaire au développement en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1984.

présents dans ces pays et appartenant à l'organisation sociale des autochtones ne sont pas reconnus comme efficaces et sont fortement rejeté par les autorités internationales. Les sociétés sont donc forcées de s'adapter aux critères dits « universels », mais appartenant aux sociétés occidentales, dans ces deux domaines, cette adaptation représente alors un critère fondamental pour l'évaluation du degrés de développement atteint par ces premières sociétés et mesuré par ces dernières. Les situations des pays anciennement colonisés s'aggravant donc de manière notable, les aides qui leur sont destinées se multiplient donc, elles aussi notablement. Il est, en effet, du devoir des anciennes puissances coloniales de participer à la reconstruction des pays qu'elles ont, parfois durant plus d'un siècle, occupés et dominés.

## **2- Période transitoire et remise en question de la notion de développement**

Les conséquences de cette aide massive est parfois désastreux. En effet, le développement et la reconstruction deviennent les champs d'action des organisations internationales, ce qui va provoquer un désengagement des États dans ce domaine. En Afrique, on parle de « crise des états » qui ne sont plus capables d'organiser leur propre développement<sup>13</sup>. Le relais ne se fait pas entre la société civile et l'État, ce qui va par la suite être accentué par les Plans d'Ajustement Structurel (PAS). Ces PAS vont être mis en place par des organismes internationaux comme la Banque Mondiale ou encore le Fond Monétaire International (FMI). Ils vont remettre en cause le rôle de l'État à travers une idéologie libérale pour un marché libre et sans contrainte.

À cette période donc, le développement se limite, pour l'Afrique, à ces ajustements structurels et à l'entrée des pays de ce continent dans le marché mondial. Après avoir longtemps été marginalisé, autant sur le plan politique que sur le plan économique, le continent africain, grâce à l'intervention des organisations internationales va pouvoir obtenir une place sur la scène internationale. Mais les PAS n'ont pas toujours engendré des conséquences positives dans les sociétés où ces plans ont été mis en place, loin s'en faut. Ils ont au contraire bien souvent freiné le développement autonome de ces pays en ne valorisant que certains secteurs d'activités. Ainsi ont été valorisés les secteurs les plus productifs au détriment d'autres secteurs tel que la santé, l'éducation et la culture. « La coopération au développement s'inscrit d'abord dans la politique générale du Nord d'intégration du Sud dans l'économie de marché »<sup>14</sup>.

Mais cela ne s'est pas fait bien-sûr sans contre-partie. Les nombreuses aides financières octroyées aux pays « en développement » n'ont fait que donner naissance à une dette qui constitue

---

<sup>13</sup> IFRI, *Sociétés africaines et développement*, Paris, Masson, 1992.

<sup>14</sup> Ibid.

encore aujourd'hui l'épine empoisonnée dans le pied de l'Afrique qui l'empêche d'avancer de manière autonome et de construire un développement qui lui convient. Cette dette a aussi accentué les inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud. En effet, outre le fait que ces derniers aient un devoir de reconnaissance envers les premiers, leur état de dépendance s'en trouve aggravé. Comme l'écrit Marcel Mauss dans son *Essai sur le don* (1923-1924), la relation entre émetteur et récepteur d'un don est souvent une relation de dominant / dominé par l'obligation morale de rendre davantage que ce que l'on nous a donné<sup>15</sup>. Dès le départ, cet intérêt avait été porté par le Président Truman lors d'un discours sur l'état de l'Union:

« Ce que nous envisageons, c'est un programme de développement fondé sur les concepts d'une négociation équitable et démocratique. (...) Tous les pays, y compris le nôtre profiteront largement d'un programme constructif qui permettra de mieux utiliser les ressources naturelles et humaines du monde. L'expérience montre que notre commerce avec les autres pays croît au fur et à mesure de leurs progrès industriels et économiques »<sup>16</sup>.

C'est durant les années soixante-dix que va être remise en question la notion de développement et surtout celle de « tiers-monde ». En effet, ce concept créé en 1952 par Alfred Sauvy pour désigner l'ensemble des pays non-alignés durant la guerre froide et souvent les plus pauvres, n'a plus désormais de fondement. Durant cette décennie, on se rend compte qu'on ne peut guère amalgamer des pays aussi divergents que ceux constituant le dit « tiers-monde ».

De plus, les années soixante-dix furent des années très dures pour les pays africains et surtout ceux d'Afrique de l'ouest. Une importante sécheresse dont les conséquences furent désastreuses autant sur le plan écologique et économique que sur le plan humain a marqué le continent, provoquant la réduction de la production de nourriture, l'accroissement du prix des produits alimentaires (en particulier des céréales) et la diminution considérable de l'accès au travail. La sécheresse des années soixante-dix a eu comme effet la désorganisation des systèmes de régulation des ressources naturelles perturbées en plus par des pluies ponctuelles mais trop abondantes pour être correctement utilisées<sup>17</sup>.

À cela se sont ajoutées les conséquences de la transformation des techniques agricoles suscitées par la colonisation, les nouvelles méthodes étant peu adaptées aux sols africains et

---

<sup>15</sup> MAUSS, M., « Essai sur le don. Formes de l'échange dans les sociétés archaïques », in *L'Année sociologique*, seconde série, 1923-1924.

<sup>16</sup> Cité dans AZOULAY, G., *Les théories du développement: Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, PUR, Rennes, 2002.

<sup>17</sup> ZOUNGRANA, T.-P., « Sécheresse et dynamique des agrosystèmes dans la plaine centrale du Burkina », in *Revue de Géographie de Lyon*, vol.70, n°3-4, pp. 247-254, 1995

provoquant un déséquilibre des écosystèmes d'Afrique de l'ouest<sup>18</sup>. C'est dans ce contexte que va surgir un intérêt de la communauté internationale en particulier pour les problèmes d'accès à l'eau, aux denrées alimentaires et à la santé en Afrique. Les ONG vont arriver dans la zone de manière massive et vont mettre en place de très nombreux projets dits de « développement ».

Ces organismes vont ainsi prendre une place centrale dans les relations internationales et seront les acteurs principaux dans la conduite des projets de développement. Au milieu des années soixante-dix, la démarche conduite par ces organismes et visant à « lutter contre la pauvreté » connaîtra plusieurs modifications, notamment la normalisation des méthodes de travail dans lesquelles les sciences sociales vont peu à peu avoir un rôle à jouer. Cette entrée des sciences sociales dans les organismes de développement peut être justifiée, selon le socio-anthropologue Michael M. Cernea, à travers trois facteurs d'intérêt:

- Premièrement, c'est la nécessité de définir, lors de l'élaboration de projets de développement un ou plusieurs groupes cible dans un terrain d'action particulier.
- Deuxièmement, c'est la prise de conscience du fait que l'échec des projets de développement mis en place dans le passé est en grande partie dû au manque de connaissances du terrain d'action sur le plan socio-culturel.
- Troisièmement, ce sont les sociologues et les anthropologues eux-mêmes, qui, par leur analyse pertinente de la question du développement prouvent qu'ils peuvent avoir une grande utilité au sein de ce type d'organisations.<sup>19</sup>

Michael M. Cernea sera d'ailleurs le premier à occuper un poste de sociologue au sein de la Banque mondiale en 1974. La création de ce poste illustre l'intérêt croissant des organismes de développement pour les questions humaines, sociales et culturelles dans la construction de leur projets à partir des années soixante-dix.

Durant les années quatre-vingts, l'action des ONG de développement devient plus crédible et n'est plus considérée comme une simple œuvre de charité. Les ONG entrent dans une période de professionnalisation et de rationalisation de l'action développementaliste. Le développement ne peut alors être envisagé sans la prise en charge des secteurs de l'éducation, la santé ou encore l'environnement, ni sans la prise en compte de l'organisation sociale des pays récepteurs de l'aide au développement.

Cependant, c'est dans ces mêmes années que l'on va parler d'une « crise des états africains ».

---

<sup>18</sup> BOSCH, P.-M., *A la croisée des pouvoirs, une organisation paysanne face à la gestion des ressources: Basse Casamance, Sénégal*, Éditions IRD, Paris, 2005.

<sup>19</sup> Voir M. CERNEA, M., (dir.), *La dimension humaine dans les projets de développement: les variables sociologiques et culturelles*, Karthala, Paris, 1999.

En effet, la trop forte présence des organisations de développement en particulier dans les pays d'Afrique ainsi que la mise en place des PAS par la BM et le FMI vont entraîner le désengagement des États d'Afrique pour ce qui est des questions de développement. Ayant perdu sa légitimité d'action dans ce domaine, les nations ne sont plus capables de prendre en charge leur propre développement et le confient aux organisations internationales.

Ce phénomène va mettre au jour les dépendances qu'entraîne l'aide massive des organisations du Nord envers les pays du Sud ainsi qu'une nouvelle priorité en matière de développement: l'autonomie des populations réceptrices de l'aide.

### **3- Le bouleversement des modes d'investigations en matière de développement**

C'est à la fin des années quatre-vingts que va apparaître l'exigence de durabilité en ce qui concerne le développement: on parle alors de « développement durable ». Ce dernier concept est apparu pour la première fois de manière officielle dans le rapport Bruntland<sup>20</sup> en 1987 lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et s'est développé durant les années quatre-vingts-dix. Le développement devient alors un concept renvoyant à la sphère économique, sociale mais aussi environnementale. Cette notion est aujourd'hui utilisée de manière généralisée et parfois même de manière abusive notamment par les médias et comporte de nombreuses difficultés sémantiques. La prise en compte de l'organisation sociale des populations aidées devient alors fondamentale bien que l'aide soit toujours basée sur un modèle: celui des anciennes puissances coloniales.

Les politiques de développement précédemment mises en place vont être très largement remises en question pour plusieurs raisons:

- dans un premier temps, parce qu'elles étaient génératrices d'inégalités,
- dans un second temps et comme nous l'avons déjà souligné plus avant, parce qu'elles créaient une forte dépendance notamment sur le plan technologique et scientifique,
- dans un troisième temps, parce que le niveau de vie des populations qui bénéficiaient de cette aide ne s'est pas amélioré de manière effective et qu'il s'est même parfois détérioré avec notamment l'augmentation de la corruption, de la militarisation, des conflits internes, du trafic de drogue, etc.,
- dans un quatrième et dernier temps, parce que jusqu'à présent ces politiques ne laissaient pas de place à la participation populaire et reniaient la dimension culturelle, ce qui a conduit bien

---

<sup>20</sup> Rapport « Notre avenir à tous » émis par la première ministre de Norvège Gro H. Bruntland en 1987.

souvent les projets de développement à l'échec<sup>21</sup>.

En 1976, un programme d'action adopté par la conférence mondiale sur l'emploi propose: « Une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix »<sup>22</sup>. Bien qu'il s'agisse d'un programme pour l'emploi, nous pouvons constater que ce dernier annonce les changements des méthodes d'investigation en matière de développement.

Une nouvelle conception du développement est donc apparue sous le nom de « développement participatif », ce nouveau concept est né de l'idée selon laquelle la participation active de la population à l'élaboration, la conduite et l'évaluation des projets de développement permettrait à ces derniers d'être, d'une part, davantage en adéquation avec l'organisation sociale existante au sein de la société bénéficiaire des projets et d'autre part, d'être pérennisé par la population s'étant approprié ces mêmes projets.

Bien que l'appel à la participation populaire n'ait pas résolu les contradictions présentes au sein des institutions de développement, il a permis de mettre en évidence, comme nous l'avons souligné plus haut, les limites des approches précédentes ainsi que les issues possibles. Cet appel « part de la constatation que le développement ne constitue pas une réalité unique, homogène, continue et universellement acceptable, à savoir le résultat d'une combinaison de choix techniques, de décisions politiques et de logiques rationnelles, mais qu'il est plutôt un ensemble de processus sociaux induits par des interventions qui visent à modifier un contexte pour atteindre des objectifs prédéterminés »<sup>23</sup>

Le concept de participation renferme une connotation politique puisqu'il ne peut être envisagé sans celui de démocratie. La démocratisation est donc un des projets de développement et certains considèrent que la participation au niveau local est la base même de la démocratie<sup>24</sup>. Le compte-rendu du programme de recherche 1993-95 du Centre de Développement nous éclaire sur le fond de la démarche dont il est question: « La participation véritable signifie que les individus devraient être impliqués tout au long du projet ou du cycle du programme, depuis le stade de la conception jusqu'à celui du contrôle et de l'évaluation. Une simple consultation des populations ne peut plus être considérée comme suffisante, et la participation ne peut plus se résumer à la mise en place d'activités définies à l'avance par des intervenants extérieurs. »<sup>25</sup>.

<sup>21</sup> Voir NYERERE, J-K. (dir.), op. cit.,

<sup>22</sup> Cité dans DUMAS, A., « Participation et projets de développement », *Tiers-Monde*, vol. 4, 1983, pp. 513-536.

<sup>23</sup> TOMMASOLI, M., op. cit.

<sup>24</sup> SCHNEIDER, H. (dir.), *Mettre en œuvre le développement participatif*, OCDE, Paris, 1995.

<sup>25</sup> Ibid.

L'appropriation des projets et leur adaptation au modèle local grâce à un réel partenariat avec les institutions locales semblent ainsi fondamentales pour qu'un projet de développement puisse être efficace et pérenne. La dimension locale dans ce type de projet est plus facilement prise en compte dans les milieux ruraux. En effet, les années quatre-vingts-dix sont marquées par une vague de décentralisation, en particulier dans les pays d'Afrique. Des collectivités locales vont apparaître, des groupements d'intérêt économique (GIE), des associations paysannes vont se multiplier, etc. Ainsi, un véritable paysage d'institutions locales va se constituer, ce qui va renforcer les capacités locales en matière d'organisation et de participation à l'élaboration de programme de développement.

Certains nomment ce type de développement le « développement humain » qui serait lui aussi assimilé à la notion de démocratie car il s'agirait d'un développement: « de la population, par la population et pour la population »<sup>26</sup>. Le développement « de » la population passerait essentiellement par la santé et l'éducation, le développement « par » la population aurait lieu à travers la libre participation des acteurs à la production et aux prises de décisions et enfin le développement « pour » la population aurait pour conséquence l'augmentation de son bien-être ainsi que la réduction des inégalités. Il devra mettre en avant certains facteurs comme le rôle essentiel de l'agriculture, l'importance des activités informelles, l'action locale et la prise en compte du facteur environnemental, on parle alors d'une nouvelle génération, celle de « l'éco-développement participatif »<sup>27</sup>.

Ces différentes exigences sont celles affichées par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) depuis le début des années quatre-vingts-dix. C'est aussi à cette période que le modèle capitaliste va prendre en charge l'ensemble des politiques de développement et d'ajustement avec la chute de l'empire soviétique et l'unipolarité qu'elle va entraîner. La privatisation des services publics ayant pour objectif le rééquilibrage des finances a eu pour conséquence l'abandon progressif de la participation populaire aux affaires politiques et économiques et donc au développement<sup>28</sup>. Mais le libéralisme économique a permis une gestion plus libre de l'économie et donc une autonomisation des communautés rurales.

Comme nous l'avons déjà vu, la vague de décentralisation du milieu des années quatre-vingts-dix en Afrique va donner une impulsion à cette participation qui deviendra un critère de sélection des sociétés bénéficiant ou non d'une aide internationale au développement. C'est ce que P.-P. Guengant souligne dans sa contribution à l'ouvrage dirigé par D. Desjeux *L'eau, quels enjeux*

---

<sup>26</sup> VERNIERES, M., *Développement humain. Économie et Politique*, Economica, Lyon, 2003.

<sup>27</sup> LAZAREV, G., ARAB, M., *Développement local et communautés rurales*, Karthala, Paris, 2002.

<sup>28</sup> GUILLAUMONT, P. et S. (dir.), *Ajustement et Développement. L'expérience des pays ACP: Afrique, Caraïbe, Pacifique*, Economica, Paris, 1994.



*pour les sociétés rurales?*<sup>29</sup>, lorsqu'il parle de « mérito-archie ». Il écrit en effet que les villageois ayant très bien compris ce système, mettent tout en œuvre pour montrer leur volonté de prendre en main leur développement afin d'obtenir des financements pour leur propre projet. Bien que cet ouvrage date de 1985 et ne rentre donc pas tout à fait dans le processus de décentralisation, cette illustration montre bien comment les ONG et autre organisation de développement choisissent leur terrain en fonction de l'implication de la population.

L'aide sera donc, à partir de là, impulsée par la participation et fonction même de cette participation. Cette nouvelle approche développementaliste va être adoptée par la majorité des organismes de développement et des associations travaillant dans le domaine du développement local. C'est notamment le cas de l'association **un** dans laquelle j'ai eu l'opportunité d'effectuer un terrain d'observation de plus de deux semaines, ce qui m'a permis de comprendre de près le fonctionnement d'une association encrée dans ce processus de développement participatif et travaillant en partenariat avec des communautés rurale de Casamance.

## **II- L'association un : un contexte, une démarche**

C'est en 1991 que Jean-Paul Glotin et Geneviève Limes se rendent pour la première fois en Casamance (région sud du Sénégal) pour découvrir un pays, une culture, un mode de vie qui leur étaient alors inconnus. Ils passeront quelque temps dans le campement villageois d'Affiniam, c'est là que leur aventure va démarrer. L'association **un**, m'a raconté G. Limes lors du premier entretien, a été « fondée en 1993 à la suite de deux voyages, (trois même), au Sénégal, dont le premier était 15 jours de vacances (...) en campements ruraux pour vivre au sein des villages et partager des activités quotidiennes des gens; ce qui a pu se réaliser immédiatement, c'était une grande chance. » Lorsque le chef du village demande à Jean-Paul Glotin de l'aide pour acheter un moulin à céréales, ce dernier lui répond que le village pourrait lui-même se le payer si les habitants revalorisaient leur territoire. La base du projet est lancée et les partenariats commencent à se mettre en place. Ce comportement n'est ni le signe d'une fuite ni celui d'un assistanat paternaliste, il s'agit là du commencement d'un réel projet de collaboration, un réel projet d'autonomisation.

Cette association est donc composée des deux principaux fondateurs cités ci-dessus, d'un trésorier: Yvonnick Carré, ami de longue date du président J.-P. Glotin, ainsi que des membres et sympathisants qui sont aussi bien des amis, des voisins, des voyageurs, des stagiaires que d'autres

---

<sup>29</sup> GUENGANT, P.-P., « Étude des enjeux des aménagements hydrauliques dans l'ouest du Burkina Faso ou comment les modèles culturels des ONG conduisent les paysans à jouer au jeu de l'oie », in DESJEUX, D., (dir.), *L'eau, quel enjeux pour les sociétés rurales?*, l'Harmattan, Paris, 1985.

personnes portant un intérêt sur la problématique soulevée par l'association. Elle est aussi membre de la Maison des Citoyens du Monde (MCM) de Nantes, qui est un collectif regroupant une cinquantaine d'associations de la région nantaise et qui est financé par la ville de Nantes, le département de Loire Atlantique, la région des Pays de Loire, les collectivités locales et autres organismes subventionnant les projets aussi divers que variés de ce collectif. Contrairement à cela, l'association **un** ne reçoit aucune subvention publique et n'est financée que par les cotisations annuelles des membres ainsi que par les fonds privés des deux membres fondateurs, ce que nous verrons de manière plus approfondie dans la troisième grande partie.

Dans cette seconde partie, je vais tenter de présenter cette association de manière aussi précise que possible. Dans un premier temps, à travers le contexte socio-politique du terrain que ces deux principaux membres abordent depuis près de vingt ans maintenant: la Casamance; dans un second temps, à travers le contexte développementaliste des années quatre-vingts-dix (années de sa création) en essayant d'inscrire cette association dans le courant de développement participatif émergeant dans ces mêmes années; et enfin, dans un troisième temps, à travers les différents champs d'actions qu'elle a choisis d'investir.

## **1- Le contexte Casamançais: culture, économie et politique**

La Casamance est la région sud du Sénégal séparée du reste du pays par l'enclave gambienne<sup>30</sup>. Une dizaine d'ethnies sont associées à cette région, l'ethnie Diola<sup>31</sup> qui représente plus d'un tiers de la population casamançaise est celle qui est encore à l'heure actuelle majoritaire. Les Diolas et les populations de Casamance de manière générale sont souvent présentés comme des résistants à l'invasion étrangère. En effet, lors de la colonisation du Sénégal par la France, « alors que toutes les zones du Sénégal étaient pacifiées, la Casamance était toujours en résistance »<sup>32</sup>. L'économiste Makhtar Diouf explique cela par le fait que « le groupe ethnique Joola affiche un profil socioculturel particulier: une société égalitaire, sans ordre, sans caste, sans esclavage, exempte de toute organisation politique hiérarchisée, structurée. »<sup>33</sup> Bien qu'il soit nécessaire de prendre du recul face à ces propos, une société sans organisation politique structurée étant difficilement concevable (propos qui, de plus, peuvent être infirmés au regard de l'étude menée par l'anthropologue L.V. Thomas en 1963<sup>34</sup>), cela montre cependant que cette ethnie se démarque de

---

<sup>30</sup> Voir cartes en annexe n°1 et 2

<sup>31</sup> Écrit aussi Djola, Jola ou Joola.

<sup>32</sup> DIATTA, O., *La Casamance: Essai sur le destin tumultueux d'une région*, l'Harmattan, Paris, 2008.

<sup>33</sup> DIOUF, M., *Sénégal, les ethnies et la nation*, l'Harmattan, Paris, 2000.

<sup>34</sup> THOMAS, L. V., « Economie et ostentation chez les Diola (basse-Casamance) », *Notes Africaines*, IFAN, Dakar, avr.

manière notable des autres ethnies présentes sur l'actuel territoire sénégalais. L'économiste sénégalais ajoute qu' « en 1916, la Casamance est considérée par les autorités coloniales comme une anomalie en Afrique Occidentale Française, par son insoumission ».

Plusieurs facteurs entrent donc en jeu dans la séparation que l'on pourrait dire « naturelle » de la Casamance avec le reste du territoire sénégalais et donc dans les mouvements séparatistes qui vont avoir lieu à partir du début des années quatre-vingts. Il y a tout d'abord le facteur géographique, comme nous l'avons déjà vu, avec l'enclave gambienne, le facteur « ethnique » qui renvoie à une plus grande proximité culturelle avec les populations de Gambie et de Guinée-Bissau revendiquée par beaucoup<sup>35</sup>, le facteur historique avec notamment une divergence dans les administrations coloniales mises en place par la France pendant plus d'un siècle, et enfin le facteur économique et environnemental.

Ce dernier est le facteur fondamental car c'est celui qui a conduit le gouvernement Sénégalais à faire main basse sur cette région, qui avait déjà été récupérée par la France lors de la période coloniale. La Casamance est souvent surnommée « le grenier du Sénégal » car toutes les cultures peuvent y pousser et les ressources naturelles y sont très nombreuses. Cette région est de tradition agraire et a toujours connu des échanges commerciaux notamment avec les portugais dès le XVIe siècle. C'est pour cela que « l'image qui prévaut à propos de l'économie rurale de la Basse-Casamance est celle d'un espace autarcique »<sup>36</sup>.

La culture agricole principalement présente en Casamance est la culture du riz, qui représente autant une culture vivrière qu'une culture de rente car depuis très longtemps elle fait l'objet d'un commerce notamment avec l'Europe et elle est souvent considérée comme un élément fondamental de la culture Diola. Quelques années avant l'indépendance du pays (obtenue en 1960), la priorité du Sénégal demeurait l'agriculture de rente « en dépit de ces prises de position en faveur des cultures vivrières »<sup>37</sup>. La production d'arachide apparaissait alors comme une « culture-motrice » si l'on se réfère au « rapport Portères » de 1952<sup>38</sup>. Le nord du pays fut alors entièrement aménagé pour devenir le principal bassin arachidier.

Les terres de Casamance bénéficièrent elles aussi des aménagements nécessaires pour la culture de l'arachide, fortement concurrencée par les bassins arachidier et au détriment de la riziculture, qui, toujours selon ce rapport de 1952 ne pouvait servir qu'à alimenter

---

1963, p. 33-39.

<sup>35</sup> Voir DIATTA, O., op. cit.

<sup>36</sup> BOSCH, P.-M., op. cit.

<sup>37</sup> Ibid.

<sup>38</sup> Voir DIALLO CÔ-TRUNG, M., *La Compagnie générale des oléagineux tropicaux en Casamance de 1948 à 1962. Autopsie d'une opération de mise en valeur coloniale*, Karthala, Paris, 1998.

l'autoconsommation. L'écart économique entre les régions arachidières et la Casamance, s'accroît ce qui ne fit qu'alimenter un sentiment d'animosité des Casamançais envers les pouvoirs centraux<sup>39</sup>.

Cette prédominance de l'arachide va aussi transformer l'organisation des structures sociales casamançaises, notamment les rapports de genre, car cette agriculture confère aux chefs de famille un pouvoir d'autant plus important que les femmes ne sont plus en mesure d'assurer l'approvisionnement en riz des familles<sup>40</sup>. Les rapports intergénérationnels vont aussi être modifiés par une remise en question du pouvoir des vieux<sup>41</sup> et un désir d'autonomie des plus jeunes. Cela va ainsi provoquer un phénomène d'exode rural, notamment des femmes et des jeunes vers la ville et vers les pays européens. Cet exode va lui-même provoquer une baisse considérable des forces de travail et notamment dans les rizicultures, la production du riz nécessitant une importante main-d'œuvre.

Après les indépendances, les migrations ne vont faire qu'augmenter, et de nombreuses organisations internationales vont alors tenter de lutter contre l'exode rural, c'est le cas par exemple de GOPEC (Groupement Opérationnel d'Etude et de Concertation), de Caritas (réseaux du Secours Catholique) ainsi que de CARA (Centre d'Animation Rurale d'Affiniam<sup>42</sup>). De plus, les plans d'ajustement structurel qui vont, après les indépendances, se succéder, vont entraîner l'extension des cultures de l'arachide.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les années 1970 vont être marquées par une vague de sécheresse s'abattant sur l'Ouest de l'Afrique et entraînant la désertification des régions nord du Sénégal. En effet, l'aménagement des territoires de ces régions en bassins arachidiers aura pour conséquence un déboisement massif et entraînera une avancée de la zone sahélienne<sup>43</sup>. Cette sécheresse va elle-même entraîner une migration des populations venant des régions arachidières vers la Casamance, une répartition des terres cultivables de Casamance ainsi qu'un accaparement de l'économie provenant de cette culture par les pouvoirs centraux casamançais. Des associations paysannes casamançaises se formeront alors, afin de faire valoir leurs droits à la terre et leur opposition aux pouvoirs centraux depuis toujours revendiquée.

C'est en 1982 qu'une manifestation paysanne fortement réprimée par les autorités marquera

---

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> DARDE, C., *Les initiatives individuelles et collectives des femmes rurales. Approche socio-économique des activités des femmes du département de Bignona (Sénégal)*, Thèse de doctorat en Agro-économie, Ensa Montpellier, 1995.

<sup>41</sup> Ce terme est le terme usuel pour désigner les hommes ayant dépassé un certain âge (environ 60 ans) et ayant en général une place de notable dans les sociétés d'Afrique.

<sup>42</sup> Affiniam est, comme nous l'avons vu dans la présentation, le premier village avec lequel a travaillé l'association **un**

<sup>43</sup> POMEL, S., SALOMON, J.-N., *La déforestation dans le monde tropical*, Presses Universitaires de Bordeaux, Talence, 1998.

le début de la guerre civile, qui persiste encore à l'heure actuelle, bien que de manière moindre, dans la région de Casamance. C'est le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance) créé dès 1947, qui conduira pendant presque trois décennies cette guerre, qui aura pour objectif de faire de la Casamance un état indépendant<sup>44</sup>.

Un an après cette manifestation, Abdou Diouf est élu à la présidence et prendra alors l'option du « tout militaire »<sup>45</sup> pour contrer le mouvement séparatiste Casamançais. Il nommera notamment en 1990 un général de brigade qui sera par la suite surnommé « le boucher de Casamance »<sup>46</sup>. Les ONG vont alors affluer dans cette région à partir des années 1980. Cette guerre est aujourd'hui de moins en moins soutenue par la population qui fut « prise en otage »<sup>47</sup> durant cette longue période de conflits entre les forces armées sénégalaises et le MFDC.

C'est dans ce contexte que G. Limes et J.-P. Glotin vont pour la première fois voyager en Casamance. Ils ont assisté, comme me l'a expliqué G. lors d'un entretien, à un « basculement d'atmosphère à Zinguinchor, il est arrivé une période où tout le monde se méfiait de tout le monde, les gens ne se parlaient plus dans la rue... donc ça c'est pas du tout africain et encore moins Casamançais, et il n'y avait plus de tourisme non plus... ». La guerre se faisait donc bien ressentir d'autant plus qu'ils ont pu entendre « les pilonnages de certains villages avec les mortiers ». Et ce sont bien-sûr les populations qui en pâtissent : « avant ils vivaient en autarcie et aujourd'hui, ils sont complètement dépendants des systèmes de commercialisation dû à la mondialisation et le phénomène (celui de la récupération des terres casamançaises par le gouvernement<sup>48</sup>) est arrivé en sourdine sans que personne ne s'en aperçoive dès les années 60/70. »

Cette région qui auparavant connaissait l'autosuffisance sur le plan économique est donc devenue peu à peu dépendante de la production internationale. « Suite à la colonisation, plus de colonisation, ils étaient « libres, indépendants », sauf que la coopération a pris la suite, et maintenant ont pris la suite, les ONG avec les jumelages et les partenariats qui fonctionnent toujours pareil. » m'explique G. lors du premier entretien. Les fondateurs de l'association vont constater que l'aide apportée par les nombreuses ONG sur le terrain véhicule certains comportements de la population locale. Ils m'ont en effet raconté une anecdote qui illustre bien ce fait.

---

<sup>44</sup> Voir les tracts de la MFDC tirés de GLAISE, J., « Casamance: la contestation continue » in *Politique africaine*, n°36, mars 1990, Paris.

<sup>45</sup> Selon les termes de DIATTA, O., op. cit.

<sup>46</sup> Nous ne détaillerons pas ici plus amplement les événements de Casamance, afin d'éviter d'adopter un principe de causalité n'ayant aucune pertinence, en particulier dans l'étude d'une guerre.

<sup>47</sup> AMNESTY INTERNATIONALE, Rapport, *La terreur en Casamance*, Editions francophones d'Amnesty International, Condé-sur-Noireau, 1998.

<sup>48</sup> Non dit dans l'entretien.

Quelque jours après leur arrivée dans le village d'Affiniam, « on a été pris sous l'aile d'un membre du campement de l'époque, il nous a fait visiter tout le village, nous a expliqué comment il fonctionnait, et en même temps ça nous a permis de... voir des choses quoi, comme des machines abandonnées qui rouillaient sur place, donc du coup de poser des questions après et en fait de se rendre compte que les dons matériels comme les dons financiers peuvent être une perversion parce que ça leur a rien coûté, et en plus sur certains matériels, la plaque du fabricant n'a pas été mise (...) donc ça veut dire pas de pièce détachée, pas savoir à qui s'adresser donc voilà. Et quand on leur posait la question « ben oui mais vous allez faire quoi de ce matériel, il devient quoi? Et vous vous allez faire quoi sans ce matériel? » ils nous répondaient, parce que là en l'occurrence c'était un don allemand, « bon ben les allemands en paieront un autre » ». Le chef du village, comme il a déjà été dit, leur a ensuite demandé de financer l'achat d'une autre machine et ne souhaitant pas cautionner ce comportement d'assistanat, ils ont refusé la demande.

De là est parti un projet: celui d'accompagner ces populations dans la revalorisation de leur potentiels locaux à travers une position singulière en matière de développement mais que je vais tenter de replacer dans le contexte développementaliste des années 1990.

## **2- Un contexte développementaliste dirigé vers le partenariat et la participation locale**

Comme évoqué précédemment, c'est à partir des années 1990 que les politiques mises en place par les organisations de développement vont se tourner vers la participation locale. Cette participation des populations « permettrait (...) d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie, mais elle permettrait aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins »<sup>49</sup>. Telle est la mission de ce que l'on nomme le « développement participatif » ainsi que celle qu'ont investie G. et J.-P. lorsqu'ils fondèrent en 1993 l'association **un**. En plus des bouleversement qui ont marqué les modes d'investigation des organismes de développement, c'est la politique interne de certaines zones investies de plein pied par ces organismes qui vont connaître des modifications.

C'est en effet à la fin des années 1980 que la décentralisation devient une priorité politique affichée par les états d'Afrique. Il faudra cependant attendre le milieu des années 1990 pour que ce processus soit mis en place.

1996 est une date fondamentale pour les communautés locales sénégalaises car elle marque

---

<sup>49</sup> DUMAS, A., op. cit.

l'adoption du code de l'administration communale: pas décisif vers la décentralisation. Pour beaucoup, il ne s'agira que d'un « mode colonial de gouvernance administrative »<sup>50</sup>. Car la loi de décentralisation urbaine mise en place à cette date était en quelque sorte un « réaménagement du legs colonial »<sup>51</sup>. Par contre une nouvelle dimension apparaît dans cette loi, c'est la décentralisation rurale et la création de communes, ce qui va provoquer une réelle rupture avec les politiques mises en place lors de la colonisation et permettre à ceux qui n'avaient jamais la parole de l'obtenir.

En plus des communes, le Sénégal voit donc émerger des collectivités rurales qui auront alors, leur espace de décisions: - autonomie financière et élection au suffrage universel

- transfert de neuf domaines de compétences (dont la gestion des ressources naturelles)

- allègement du contrôle de ces collectivités<sup>52</sup>.

Ce processus de décentralisation est fondamental dans l'approche de l'association **un** qui « développe les solidarités décentralisées »<sup>53</sup> car c'est à travers les communautés rurales que va se mettre en place une démarche inscrite d'une part, dans le processus de développement participatif et d'autre part dans celui de la décentralisation.

Afin de resituer la démarche de l'association et de l'inscrire dans ces deux processus émergents dans les années de sa création (années 90), nous allons tenter de mettre au jour les différentes étapes de cette démarche.

Cette dernière est décrite de manière très précise dans deux textes rédigés par le président J.-P. Glotin et disponibles sur le site internet de l'association: « Notes de réflexion pour une démarche de développement des capacités locales » et « Développement des capacités des villages pour un bien vivre local supportable par l'environnement ». Je vais tenter ici de résumer cette démarche afin de comprendre comment elle s'inscrit dans un processus de développement participatif. Pour ce faire, je vais m'appuyer sur les deux textes explicatifs mis en ligne sur le site de l'association, sur des ouvrages théoriques restituant la démarche participative ainsi que sur les entretiens que j'ai menés lors de mon terrain d'observation.

La démarche est celle d'un territoire et elle doit « permettre à ses habitants de vivre sur place, de leurs activités économiques ». Cinq étapes peuvent être relevées:

---

<sup>50</sup> ROSNERT, L., A., *Les défis du développement local au Sénégal*, Dakar, CODESRIA, 2008.

<sup>51</sup> Ibid.

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> Expression tirées de GLOTIN, J.-P., « Note de réflexion pour une démarche de développement des capacités locales », association **un**, St Nazaire, 1998. Texte dont le résumé est disponible en annexe n°4

- Dans un premier temps, une préparation du projet est nécessaire, pour cela il y a une « formulation de la demande » où l'on évalue les besoins réels des populations ainsi que le bien-fondé de la demande. Au début de leur travail en Casamance, me raconta G. Limes, ils mirent en place « des questionnaires de village (qui sont d'ailleurs toujours valables) de façon à pouvoir recenser l'existant. Face à la demande on voyait si il y avait des réalisations possibles à travers l'existant, donc déjà ça donne une approche très réelle puisqu'on comptabilisait ». Cette comptabilisation permettait, m'a expliqué G., de « mettre en adéquation les potentiels qui permettent d'amener la solution à leurs problèmes parce que sinon comme le dit J.-P. c'est un catalogue de désir, ça correspond plus à rien ». Dans cette étape de construction préliminaire, il est nécessaire de fonder un projet spécifique au territoire qui ne pourra en aucun cas être transférable tel quel dans un autre territoire. Il est aussi nécessaire d'évaluer l'implication de la population, en rencontrant les principaux responsables locaux, en étudiant les institutions présentes sur le terrain, voire en en créant de nouvelles. L'association **un** travaille constamment avec les petites structures locales présentes sur le terrain comme les communautés rurales, les GIE (ils ont d'ailleurs appuyé la création d'une GIE de 25 villages en 2008), les collectivités territoriales, etc. qui ont vu le jour à l'issue des mouvements de décentralisation.

C'est aussi un des principes décrits dans l'ouvrage d'un des spécialiste de la question du développement Michel Vernières<sup>54</sup>. La présence d'institutions locales est en effet fondamentale bien qu'elles soient parfois l'objet de dérive. Dans certains villages il existait, avant l'arrivée de l'association **un**, des jumelages notamment religieux cependant selon G. « dans le système classique des jumelages, ce sont les structures européennes occidentales qui restent maîtresses de la situation (...) les projets menés par ces structures de jumelages, sont menés, décidés, validés par les occidentaux, donc les populations ne sont pas réellement partie prenante, voire pour certaines, se retrouvent en soumission complète. Et sur un autre village, où il y a une forte présence d'un jumelage qui est pourtant communal là, pas religieux, les populations appellent un de leurs homologues français le « crocodile » ». Ce qui montre bien que pour qu'il y ait un réel partenariat, il est nécessaire que les institutions présentes sur le terrain soient locales.

- Une deuxième étape vise à la connaissance approfondie du territoire. Les connaissances qu'il est nécessaire d'avoir en premier lieu sont celles du milieu: milieu naturel, économique,

<sup>54</sup> VERNIERES, M., op.cit.



social et politique. C'est un des principes fondamentaux de l'association qui, depuis vingt ans apprend à connaître le fonctionnement, l'organisation, la culture et le territoire de leur terrain d'action (ce que nous verrons de manière plus approfondie dans une troisième partie). En deuxième lieu, il faut évaluer les potentialités économiques et sociales qui existent déjà dans le milieu, sur le territoire, c'est-à-dire les stratégies déjà mises en place par les villageois. Ces stratégies sont visibles à travers les aménagements agricoles par exemple ou les structures dites de « développement ». Pour cela, il faut mobiliser des acteurs en leur fournissant une formation lorsque celle-ci fait défaut, car s'il n'y a pas de formation là aussi il y a risque de dérives: « ce qui est nécessaire, m'expliqua G., c'est un certain niveau d'étude parce que quand on parle avec un certain vocabulaire, il faut que ce soit compréhensible par tout le monde en sachant que déjà en France on met pas les mêmes choses derrière les mêmes mots (...) par exemple une année, on est resté 15 jours sur un autre village (...) et il y avait à l'époque un vieux qui avait été directeur d'école, il avait le niveau brevet élémentaire et il avait été nommé par les villageois pour être responsable du développement du village. Sauf que pour lui le développement (...) c'est d'abord leur développement à eux (...) donc très individuel. Ce vieux était aussi le délégué de l'état civil (...) et il avait eu pour l'assister dans ses fonctions de développement un jeune, niveau bac, au constat, le jeune passait son temps le matin à faire ses enregistrements d'état civil et l'après-midi c'était séance thé, c'était ça le développement. (...) Aujourd'hui, les élus locaux et les présidents de communautés rurales sont formés et il y a derrière des formations continues... ». Il est donc nécessaire de connaître de manière approfondie le terrain d'action pour comprendre le fonctionnement des structures de « développement » déjà en place.

- La troisième étape consiste en un diagnostic du territoire. Ce diagnostic est réalisé grâce à un consensus collectif autour des axes mis en avant dans les premières étapes. On étudie ensuite la faisabilité des stratégies qui auront été retenues en étudiant la cohérence et l'opérationnalité de celles-ci ainsi qu'en concrétisant le projet par l'élaboration de « fiches-projets ». Cela peut être fait à travers l'organisation de réunions et d'échange avec les responsables locaux en essayant de faire en sorte au maximum que ces réunions soient organisées par les structures locales. Puis grâce à cette concrétisation, les plans d'action peuvent être élaborés.
- La quatrième étape est l'étape décisive de la réalisation du projet. Il faut pour cela mobiliser des moyens (humains, techniques, financiers...). Il faut ensuite conduire le projet en

respectant le plan d'action qui a été mis en place de manière précise. Le projet ne peut être pérenne que si il y a un suivi concret de sa réalisation, cela semble évident. Cependant cela représente la principale lacune des projets de développement: il n'y a bien souvent aucun suivi donc aucune durabilité des projets mis en place. Le suivi c'est du travail à long terme et surtout comme nous l'avons déjà vu, une implication de la population qui prendra en charge la totalité du programme mis en place. Cette implication doit passer par la collaboration entre les différents acteurs. En effet, les réseaux économiques sont essentiels et la création d'une collaboration à l'échelle locale est une des activités principales de l'association **un**. Certains locaux les appellent même les « tisserands » car ils tissent véritablement une toile dans certains départements et même régions de Casamance qui met en contact les différents groupes afin qu'ils soient plus forts. « On est l'interface entre les gens, me dit J.-P. (...) tout l'intérêt c'est qu'ils fassent le dialogue directement, mais comme ils peuvent pas se déplacer forcément comme ils veulent... ».

- Enfin, la cinquième étape type dans l'élaboration de projets de développement par l'association **un**, consiste à évaluer les résultats escomptés. Pour cela, il est nécessaire de bien connaître les objectifs de départ pour pouvoir mesurer l'écart entre les résultats escomptés et les résultats effectifs. Il faut aussi, afin de bien maîtriser cette évaluation, gérer celle-ci au fil de la réalisation du projet et pas uniquement à la fin de celui-ci. Cette évaluation passe par l'entretien du contact avec les acteurs des projets et aussi par la réalisation concrète de ces projets, par exemple à travers des aménagements ou la création de structures, comme par exemple le GIE de 25 villages qui a vu le jour en 2008.

Nous pouvons donc constater que cette démarche renvoie tout à fait à celle du développement participatif. Nous pouvons par exemple retrouver la quasi-totalité des différentes étapes citées ci-dessus dans l'ouvrage publié par le centre de développement de l'OCDE<sup>55</sup> ou encore dans l'ouvrage *Développement local et communauté rurale*<sup>56</sup> (Karthala, Paris, 2002). Mais nous ne pouvons cependant pas dire que l'association **un** rentre dans une démarche de développement ordinaire car son approche est très loin de l'être et nous verrons cela dans notre troisième grande partie.

Nous pouvons par ailleurs noter que dans une telle démarche nombreuses sont les étapes et une ouverture des champs d'action s'avère donc nécessaire. En effet, tous les domaines sociaux sont

<sup>55</sup> SCHNEIDER, H. (dir.), op. cit.

<sup>56</sup> LAZAREV, G., ARAB, M., op. cit.

interdépendants et la valorisation des capacités locales dans un domaine particulier trouvera répercussion dans bien d'autres sphères de la société d'où proviennent ces capacités.

### **3- Les divers champs d'actions investis par un**

Cette nécessité d'ouvrir l'action de terrain à différentes sphères s'est imposée aux membres de l'association qui aujourd'hui travaillent dans des domaines très divers que je vais ici tenter de synthétiser. Mais afin de mieux comprendre ce qui a amené J.-P. Glotin et G. Limes à se lancer dans cette aventure et à s'investir dans des domaines très variés bien qu'interdépendants, une mise en parallèle de leur formation personnelle et de ces différentes activités semble indispensable.

G. Limes a durant de nombreuses années travaillé en tant que secrétaire au sein de plusieurs entreprises. Elle a occupé tout d'abord un poste à Paris puis à St Nazaire où elle rencontra J.-P. Glotin l'actuel président de l'association. Aujourd'hui, son expérience dans le secrétariat lui est encore très utile car c'est la fonction qu'elle occupe de manière officielle au sein de l'association **un**. Sur le terrain, son travail est en revanche loin de se résumer aux seules fonctions de secrétariat, qui sont cependant indispensables au bon fonctionnement d'une association quelle qu'elle soit et en particulier d'une association à portée internationale.

En effet, les activités de G. sont nombreuses. En France, elle est avant tout occupée par les travaux courants de secrétariat (gestion administrative), elle répond aux « demandes de stages, de bénévolat et de voyages » comme elle le dit elle-même, elle met aussi en place avec J.-P. les « journées de préparation au départ » qui consistent en une présentation rapide de l'histoire, de l'économie, de la politique et de la culture du Sénégal et en particulier de la Casamance.

Ces journées sont très importantes car en plus d'une présentation générale du pays, elles comportent aussi un moment de réflexion durant lequel chaque voyageur peut se poser des questions à propos des réelles motivations qui le poussent à partir. Cette réflexion semble indispensable surtout lorsqu'il s'agit d'un voyage ayant pour but d'apporter une aide quelconque à des populations que l'on pense « dans le besoin ». En effet, lors de mon terrain, j'ai eu l'occasion de discuter avec une personne qui souhaitait voyager au Sénégal afin « d'aider ». Cependant son projet était très incertain, tout comme son objectif: « Non mais quelque part faut quand même les aider, en allant là-bas, je veux dire... quand je vois les jeunes que j'ai rencontrés ils sont... ils sont... ils attendent quoi... ils feront jamais rien rien si on leur dit pas. ». L'association **un** contrairement à cela met tout en oeuvre afin de « ne pas faire que les gens aillent là-bas pour « aider », mais qu'ils y

aillent pour rencontrer... Après des échanges, les choses se font mais c'est d'égal à égal c'est pas... c'est pas de vouloir apporter quelque chose quoi. » comme l'a expliqué J.-P..

En discutant plus en profondeur avec cet homme, il s'est avéré qu'il ne se sentait pas réellement bien en France « non je suis pas bien ici quoi » et souhaitait sans doute partir au Sénégal afin de « s'aider lui-même » (chose qu'il a totalement nié mais qui au constat se vérifie pour beaucoup de personnes qui, ayant un certain mal de vivre en France, souhaitent partir afin de « guérir » de ce mal).

C'est sur ce type de réflexion que souhaitent nous amener G. et J.-P. lorsque l'on souhaite partir car selon eux elle est indispensable pour vivre son voyage le mieux possible. La journée de préparation permet aussi au futur voyageur d'apporter les réponses à ses questions. En effet, lors de la journée à laquelle j'ai pu assister, toute une série de conseils nous a été fournie à différents niveaux aussi bien sur les traitements préventifs contre le paludisme que sur les tarifs d'hébergement. Les futurs voyageurs sont ainsi en quelque sorte déjà immergés au Sénégal car en plus de ces divers conseils, un repas « traditionnelle » est servi à midi et un diaporama est présenté en fin de journée permettant à chacun de se faire une idée quant à ce à quoi il sera confronté.

Cette journée est aussi un moyen pour l'association de ne pas envoyer n'importe qui au Sénégal à travers eux car comme me l'a expliqué G. « ce vécu en Casamance nous a permis d'acquérir des lettres de noblesse, c'est pour ça qu'on dit tout le temps que partir à travers nous là-bas c'est l'association **un** avant tout. Donc là aucun pardon à ceux qui cherchent des emmerdements ». La préparation au départ est donc fondamentale dans leur démarche d'accompagnement des voyageurs et c'est une de leurs activités principales en France.

La durée et la fréquence des voyages au Sénégal ne permettent plus aujourd'hui à G. de mettre en place « des opérations d'envergure » comme elle-même le dit. Il y a quelques années elle travaillait avec certaines écoles primaires de la région de St Nazaire et mettait en place des projets culturels permettant aux enfants de découvrir le Sénégal.

Sur le terrain, elle a commencé par les actions de valorisation des capacités locales dans le milieu rural casamançais avec J.-P.. Elle a très vite été sollicitée pour des actions de sensibilisation auprès de la population locale, en particulier des femmes enceintes ou des mères d'enfants en bas âges. L'attention que les gens portaient à son discours l'a amenée à intégrer rapidement des équipes de formations. « Après cette sensibilisation, m'a-t-elle raconté, je suis allée voir le responsable pour demander son ressenti et il m'a dit qu'il avait été étonné car il ne les avait jamais vues ni aussi attentives ni poser autant de question, alors je lui ai demandé pourquoi, car je ne parle pas la langue locale et ils ne me connaissent pas et je débarque comme ça à l'improviste. « oui, il a répondu, mais

tu es blanche et tu as les cheveux blancs » et là « ding » ya une petite lumière rouge qui s'est allumée et qui m'a dit « attention tu ne peux pas te permettre de dire n'importe quoi » ».

Elle avait tout de même derrière elle une formation en « santé tropicale » qu'elle entreprit lorsqu'elle fut totalement immergée au sein des familles et qu'elle se rendit alors compte des duretés de la vie des populations locales. En 2008, elle fut dirigée vers une autre organisation nommée « Africare », organisation co-fondée par des Africains et des Américains ayant, entre autre, pour objectif d'assurer une fonction de développement des systèmes de santé dans les pays d'Afrique. Au sein d'un autre organisme et après avoir entrepris une « formation de formateur » elle eût la fonction « d'améliorer la formation des membres, qui vont former après d'autres personnes qui prennent le relais », elle s'occupe donc de « formations en centre de formation professionnelle en donnant des cours, notamment de développement personnel basé sur... encore là sur l'autonomie. ». Nous pouvons donc voir que cette dernière notion est le fondement de l'association, les deux membres étant eux-mêmes très autonomes l'un envers l'autre.

J.-P. Glotin, quant à lui, a puisé les ressources théoriques qu'il met en place au sein de l'association **un** à travers un parcours biographique particulier. Après avoir travaillé pendant neuf ans en tant qu'ajusteur dans des chantiers, il acheta en 1976 une maison qui, dit-il, « s'est payée elle-même ». Pour cela, il ouvrit une crêperie « Heol Breizh » à St Nazaire dont les bénéfices obtenus allaient en partie au financement de l'emprunt et des travaux de la maison. « Cette démarche c'est faire ce qu'on peut faire en fonction de ce qu'on a, ne pas être étranglé si ça coince, mais toujours avancer » m'a-t-il expliqué. C'est cette manière d' « avancer » qu'il a donc essayé de transmettre aux populations de Casamance.

Cependant, agir à l'étranger n'était pas le but premier. « Il y avait une idée de... d'association qui aurait pu s'appeler « écologiste » ou... quelque chose comme ça, pour en fait s'aider ici, se mettre en réseaux (...). Avec Yvonnick (actuel trésorier de l'association<sup>57</sup>), on avait discuté, 2 ans ou 3 ans avant le départ je sais plus, à comment ici on pouvait faire circuler l'information, être autonome d'une certaine manière. ». Les trois membres principaux ont donc réfléchi à la tournure que ce projet d'association pouvait prendre, jusqu'au jour où le couple fondateur fit un voyage au Sénégal et décida d'adapter ses projets aux communautés de ce pays.

Le projet en France, s'il avait abouti, aurait conduit l'association à mettre en place une communication entre les différentes communautés. Au Sénégal, les communautés sont déjà existantes, au niveau des familles, des quartiers, des villages etc., la démarche y était donc plus aisée à mettre en place. J.-P. a par la suite suivi une formation « d'agent de développement » qui lui

---

<sup>57</sup> Non dit dans l'entretien.

permet aujourd'hui de donner des clés aux populations avec lesquelles il travaille afin qu'elles puissent conduire au mieux leur propre développement.

Le but de cette démarche est donc, comme nous l'avons vu, l'autonomisation des communautés et ce, même lorsque le projet d'association était pensé pour la France. D'après le dictionnaire Larousse, l'autonomie est la « capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui ». L'association met donc tout en oeuvre afin que les communautés rurales de Casamance puissent bien vivre avec ce qu'elles ont. La mise en oeuvre de cette autonomie passe, tout d'abord par une démarche relevant du développement participatif théorisé durant les années 1990, comme nous l'avons vu tout au long de cette partie, mais aussi et surtout à travers une démarche qui leur est propre et qu'ils n'ont pu, jusqu'aujourd'hui, observer dans aucune autre association.

### **III- Association un: une singularité revendiquée**

« Conçu tour à tour comme moyen ou comme fin, utilisé dans des buts différents et parfois conflictuels par les différents acteurs concernés, le développement a été à la base d'analyses macroéconomiques sophistiquées et d'efforts de planification qui, souvent, n'ont abouti à rien car l'on se souciait plus de la cohérence formelle des modèles abstraits que de la correspondance entre ces analyses et les données empiriques présentes dans les différents contextes d'intervention. »<sup>58</sup>.

Cette complexité sémantique de la notion de développement est depuis longtemps mise en avant par de très nombreux chercheurs travaillant sur cette dernière. C'est aussi le cas des membres de l'association **un** qui refusent depuis un certain temps d'employer ce terme et lui préfèrent la formule suivante: « démarche pour un bien vivre local supportable pour l'environnement ». En effet, les ambiguïtés terminologiques que nous avons pu relever dans notre première partie sont autant d'imprécisions pouvant mettre en péril la crédibilité de leurs actions menées sur le terrain.

Les termes qu'ils emploient sont choisis de manière méthodique afin de faire concorder leurs actions et les théories qu'ils peuvent soutenir en amont. Comme nous l'avons déjà vu, l'autonomie est un de ces termes et nous pouvons le relever de manière fréquente dans les divers documents de l'association ainsi que dans les discours que j'ai eu l'occasion de relever durant mon terrain d'observation. Pour qu'il y ait autonomie, il faut qu'il y ait auto-suffisance, avant tout sur le plan des ressources naturelles et donc aussi sur le plan économique. C'est dans cette optique que la

---

<sup>58</sup> TOMMASOLI, M., op.cit.

« démarche pour un bien vivre local supportable pour l'environnement » entre en jeu.

L'autonomie semble être la seule solution possible pour l'accès à un développement pérenne et pérennisé par les populations concernées par ce développement. Les organismes de développement mettent bien souvent en avant cet objectif, mais au constat et à travers les différentes critiques qu'elles peuvent recevoir, les sociétés dites du « Sud » sont encore dépendantes de manière notable des sociétés dites du « Nord ». Pour aboutir à une réelle démarche d'autonomisation et éviter d'être assimilée aux organismes standards, critiqués et critiquables de développement, l'association **un** s'emploie à appliquer différentes méthodes d'actions que l'on peut qualifier de singulières.

Dans cette troisième et dernière partie je vais tenter de m'employer à mettre en évidence cette singularité méthodologique revendiquée par les membres de l'association. Je vais dans un premier temps relever ce qui, sur le terrain, distingue leur approche de celle des différents autres organismes dits de « solidarité internationale ». Dans un second temps, nous verrons que cette distinction est aussi notable au vu de leur réflexion sur la démarche qu'ils emploient. Enfin, dans un troisième et dernier temps nous soulèverons les différentes contradictions qui peuvent être relevées dans l'analyse et le discours concernant cette même démarche.

### **1-Une action de terrain singulière**

L'action de terrain menée depuis près de vingt ans par l'association **un** est très peu courante. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà dit, les organismes de « solidarité internationale » sont certes très hétérogènes quant à l'action qu'ils mènent sur le terrain, mais cependant et de manière générale, ils mettent en place des programmes de développement ou des projets de solidarité sur une période relativement courte. C'est une des choses que G. et J.-P. ont pu observer sur le terrain: « ils ont des calendriers de réalisation, en général c'est sur 5 ans or, d'après notre expérience, il est archi prouvé que ce n'est pas possible. Nous, on s'était donné dès le départ dix ans, et on a réalisé quelque chose de concret qui est l'aboutissement de ce GIE inter-villageois au bout de 18 ans ». Ainsi, selon eux, il est impossible de mener des actions de ce type sur le court terme car le risque est qu'elles ne soient pas perpétuées par les intéressés car elles n'auront pas été conçues et pensées par, pour et à travers eux.

En plus de mener une action sur le long terme il est donc nécessaire que cette action provienne en premier lieu de ceux qui en bénéficieront. Mais pour que l'organisme de « solidarité internationale » puisse être amené à participer à un projet pensé par le local, faut-il encore qu'il connaisse ce local et qu'il le reconnaisse capable de prendre en charge ce type de projet. Et

récioproquement, pour reconnaître les capacités locales encore faut-il les connaître.

Pour connaître et reconnaître un terrain et ses capacités, le long terme est encore une fois une étape indispensable et qui peut rarement être dissociée d'une certaine proximité avec les populations. En effet, si les programmes de développement participatif ont tenté de s'inscrire dans l'organisation locale en faisant participer les acteurs à leur démarche, une séparation demeure toujours entre l'émetteur et le récepteur de l'aide. Ils ont la plupart du temps une connaissance mutuelle très peu approfondie.

Les stratégies élaborées par les acteurs et théoriciens du développement participatif sont appuyées sur le partenariat avec les groupements présents sur le terrain: « pour soutenir les stratégies de développement participatif, les institutions qui sont très éloignées du niveau local (gouvernements nationaux, organismes d'aide extérieur et ONG nationales et internationales) ont besoin de partenariats forts. Pour trouver ces partenaires, il faut bien connaître la situation locale, ce qui prend du temps. (...) Pour des raisons d'efficacité, on recherchera en principe comme partenaires des groupements plutôt que des particuliers, et éventuellement des institutions qui pourraient jouer le rôle d'intermédiaires. ». Cette stratégie est aussi employée, comme nous l'avons vu dans notre seconde partie, par l'association **un** à la différence près que leur partenaire peuvent aussi bien être des groupements que des particuliers.

Un des objectifs de l'association est de « transposer la gestion de la structure familiale au niveau du quartier, du village, de l'inter-village et de faciliter les échanges » explique J.-P.. Afin de transposer la structure familiale à une échelle plus importante il est donc encore une fois nécessaire de connaître le fonctionnement d'une structure familiale. Les fondateurs de l'association, après quelques années de terrain pendant lesquelles ils ont été logés dans les campements ruraux (de la même manière que la plupart des voyageurs), ont ensuite été accueillis précisément au sein des structures familiales. Cette immersion au cœur de la vie quotidienne des populations leur a permis de mesurer l'ampleur des besoins ainsi que le fonctionnement de la structure se trouvant au fondement de la société: la structure familiale.

Ils ont appris à connaître les différents type d'organisations sociales présentes sur le terrain et les ont inscrites dans leur stratégie. En effet, ils ont depuis près de vingt années, acquis de nombreuses connaissances sur les systèmes de parenté, les systèmes hiérarchiques, symboliques, institutionnels mais aussi les systèmes économiques et politiques présents dans les sociétés casamançaises. De plus, ils ont une connaissance très approfondie de leur terrain et donc des différents villages et des différentes communautés de la région de Ziguinchor (capital de la



Casamance)<sup>59</sup>. Ces connaissances nombreuses sont dignes de celles récoltées par des anthropologues bien qu'ils reconnaissent eux-mêmes en avoir encore beaucoup à apprendre. On pourrait ici parler d'une véritable observation participante menée par les membres de l'association qui ont de ce fait une légitimité d'action plus marquée.

C'est cette démarche approfondie qui fait défaut, selon le sociologue Michael Cernea, dans la plupart des organismes dits de « développement ». Selon lui en effet, ce type d'entreprise doit nécessairement être accompagné d'une connaissance que seule l'anthropologie, la sociologie ou les sciences sociales en général peuvent apporter<sup>60</sup>.

Comme nous l'avons rapidement vu au début de cette partie, les projets dits de « développement » menés par les organismes de solidarité internationale, doivent, afin d'être pérennes être pensés par la population. Lorsque l'on demande au membres de l'association quels sont leurs projets, ils répondent tout simplement qu'ils n'en ont aucun. Afin d'être en adéquation avec leur principal objectif déjà cité, ils expliquent leur absence de projet par le fait que « la démarche est bien de développer les potentiels locaux là-bas mais en les rendant maîtres de leurs projets, la réalisation c'est eux, à leur demande on provoque de la réflexion, on leur apporte, je vais dire, une formation logistique plutôt pour structurer, pour gérer etc... de façon à ce qu'ils pérennisent, mais c'est eux qui font... du coup on est bien dans l'autonomie ».

Comme le dit l'économiste André Dumas dans son article déjà cité « Participation et projet de développement »: « La transformation d'une société et le développement de son économie dépendent moins de l'élaboration de plans et de projets de développement techniquement corrects que de la capacité des groupes sociaux et des masses populaires à impulser et animer un développement qu'ils ont eux-mêmes défini. »<sup>61</sup>. Ils s'agit donc d'une approche singulière de l'action de développement qui va encore plus loin qu'une démarche de développement participatif. En effet, ici ce n'est pas la population locale qui participe à l'élaboration des projets émis par des organismes étrangers mais bien l'organisme étranger qui participe à la gestion et à la structuration des projets de développement conçus et mis en place par la population locale.

Il y a donc un retournement sémantique du concept de participation au développement et, de fait, une reconnaissance des capacités locales. Bien que la démarche de l'association puisse correspondre en de nombreux points à celle du dit « développement participatif », c'est avant tout en ce dernier point qu'elle marque sa singularité de manière incontestable. En effet, la durée moyenne pour la mise en place d'un projet de ce type étant d'environ cinq années, les organismes émetteurs

---

<sup>59</sup> Voir carte en annexe n°2

<sup>60</sup> CERNEA, M. (dir.), op. cit.

<sup>61</sup> DUMAS, A., op. cit.

ne disposent pas, en général, de suffisamment de temps pour incorporer l'ensemble des communautés d'une zone géographique dans leurs projets. Ainsi, cela les amène souvent à effectuer des choix rationalisés concernant les acteurs, participants et bénéficiaires des projets<sup>62</sup>. Nous voyons donc que de manière générale, ce sont les organismes qui choisissent les groupes sociaux qui bénéficieront de leur programme ou projet et non l'inverse. Cela peut renvoyer au concept de « mérito-archie » brièvement évoqué dans la première partie<sup>63</sup>.

Le fait que, au sein de l'association **un**, les projets soient émis par le local met de côté les risques de dépendance. En effet, l'association **un** ne travaillant avec une communauté rurale ou villageoise que s'il s'agit d'une demande de sa part, si il y a demande locale, il y a d'abord des projets locaux et lorsque ces projets sont mis en place, ils n'auront aucun mal à connaître une continuité. « L'association **un** forme les gens, les accompagne, ne fait RIEN à leur place, c'est eux qui font et on considère qu'à la limite, ils font, ils font pas c'est pas notre problème c'est le leur, mais ce dont on s'est rendu compte c'est que ça évite de brûler des étapes, ça leur donne le temps de bien s'approprier leur truc et d'apprendre à le structurer et après à le gérer, donc ils sont hyper autonomes dans le truc finalement, et une fois qu'ils estiment qu'on a plus de raison d'être..., c'est pas encore arrivé, parce qu'ils aiment bien quand même continuer à nous voir, on a un relationnel très suivi, mais ils nous posent les questions qui leur viennent au fur et à mesure du temps qui passe.» explique G..

De manière générale, la dépendance des populations envers les organismes dits de « solidarité internationale » ou de « développement » et par extension des pays dits du « Sud » envers ceux dits du « Nord », est véhiculée à travers les dons et l'apport financier que ces derniers fournissent à ces premiers. Le fait que, dès le début, les membres de l'association **un** aient refusé d'entrer dans une démarche assistanciale leur a permis de conserver une grande part d'autonomie quant aux actions qu'ils souhaitaient appuyer ou non, ainsi qu'à la manière de les appuyer. Ils n'ont en effet aucun compte à rendre aux bailleurs de fonds ou aux organismes de subventions, et de calendrier à respecter, ils travaillent donc encore une fois en toute autonomie.

« À partir du moment où il y a finance, y a intérêt et ce qu'il faut souligner c'est la grande marge de manoeuvre que ça nous laisse aussi, parce que s'il y a un conflit ça ne peut pas être au niveau financier parce que personne ne dépend de personne, cette liberté, justement elle n'a pas de prix! m'ont expliqué G. et J.-P.. On (les partenaires locaux et les membres de l'association **un**) apprend à faire avec les moyens locaux. C'est ça notre point fort je pense... Bon même si ça nous

<sup>62</sup> LAZAREV, G., ARAB, M., op. cit.

<sup>63</sup> Voir GUENGANT, P.-P., op. cit.

apporte beaucoup de galères parce qu'on paye tout de notre poche, là on doit être à 43 adhérents à 23 euros... c'est pas avec ça qu'on paye nos missions, mais pour nous c'est un atout. ».

Bien que cette démarche puisse surprendre, elle n'est pas sans résultat, la preuve en est les différentes réalisations qui ont pu avoir lieu. C'est le cas notamment de la Foire internationale de Bignona: « en deux mois ça s'est monté sans appui extérieur, sans financement extérieur, uniquement alimenté par les cotisations des populations, ce qui prouve bien que c'est possible de faire quelque chose... j'allais dire d'intelligent, ça veut rien dire, mais oui d'intelligent quand même, et qui fonctionne ». L'apport qu'ils offrent aux populations avec lesquelles ils travaillent, est reconnu par celles-ci plus bénéfique qu'un quelconque apport financier. Comme me l'a dit J.-P. « c'est vrai qu'ils se le disent et lors d'une réunion pour la préparation de la foire dans un village, je me suis présenté et quelqu'un d'autre a ajouté -on me l'a dit après- qu'en fin de compte, on ne donnait pas d'argent mais par contre qu'on apportait une réflexion qui avait beaucoup plus de valeur que l'argent. »

Ce refus de financer les projets locaux est un défi, car, comme nous le verrons plus tard, cela peut provoquer l'incompréhension de certains mais c'est aussi et surtout la marque de fabrique de l'association **un** et sans doute la raison principale qui les fait perdurer sur le terrain depuis près de 20 ans. Très rares sont les organismes qui aident sans apporter de financement. Lors de mon terrain, j'ai pu discuter avec le président d'une association (nous le nommerons « B ») qui travaille elle aussi avec des villages casamançais à travers une démarche très proche de **un** mais cependant en ne refusant pas le soutien financier. Au constat, chaque fois que B. me parlait d'un projet financé par l'association ou pensé par celle-ci, il s'avérait que ces projets avaient presque tous abouti à un échec. En effet, les membres de cette association, que je ne nommerais pas ici afin de respecter leur anonymat, se sont plusieurs fois retrouvés confrontés à des « problèmes de gestion, de détournement d'argent » m'a confié B..

Cela confirme le fait que l'association **un** met tout en œuvre afin d'éviter que ses actions prennent une telle tournure. De plus, cela met encore une fois en avant sa spécificité et sa singularité dans le paysage associatif français et même européen. Cependant, afin d'en arriver au constat qu'une action de « développement » ou pour le dire avec les termes de l'association de « développement des capacités des villages pour un bien vivre local supportable par l'environnement » ne peut être pérenne que s'il s'agit d'une démarche impulsée par le local et mise en place par les moyens locaux, les deux membres fondateurs ont avant toute chose adopté une approche réflexive singulière.

## 2- Une démarche réflexive peu ordinaire

La réflexion menée par les deux membres fondateurs de l'association qui nous intéresse ici ne peut être dissociée du contexte dans lequel elle a émergé. En effet, comme nous avons pu le voir plus avant, la période à laquelle est née l'association est aussi celle durant laquelle les approches développementalistes ont subi d'importantes modifications. En effet, la remise en question de la démarche qui était jusqu'alors employée a permis à de nombreux organismes de revisiter leurs méthodes d'action. Bien que l'importance des aspects endogènes dans le développement aient été mis en avant dès les années soixante et soixante-dix<sup>64</sup>, c'est pendant les années quatre-vingt-dix que les différentes méthodes novatrices en matière de développement ont réellement vu le jour. Les théories sur ce thème se multipliant, les entreprises de développement ont dû faire face à la critique et s'adapter à celle-ci.

Il s'agit aussi de la pensée d'une époque, de la même manière qu'aujourd'hui aucune organisation ne peut élaborer de projet sans mettre en avant la dimension environnementale; il y a vingt ans, un projet de développement qui ne prenait pas en considération la dimension sociale et culturelle était très peu soutenu.

Comme beaucoup de personnes à cette époque, les membres de l'association ont donc fait évoluer leur réflexion autour de ces notions. Par exemple, l'évolution considérable de la place de la femme dans la société casamançaise et en particulier dans le domaine du développement est mise en avant dans la quasi-totalité des ouvrages traitant des théories développementalistes. Ce fait est aussi pris en compte par **un** qui tente depuis le début de leur travail sur le terrain d'inscrire les femmes dans les programmes locaux de développement. Par ailleurs, l'association travaille avec des groupements de femmes déjà constitués.

Elle est aussi attentive aux structures hiérarchiques en place dans les sociétés avec lesquelles elle travaille, comme nous l'avons vu précédemment. En effet, la place des vieux au sein des sociétés casamançaises et dans la plupart des sociétés africaines est une place de notable, c'est donc avant tout par eux qu'il est nécessaire de passer avant de prendre contact avec le reste de la société. Cela fait, entre autres, partie des aspects de la culture qu'ont appris à connaître les membres de l'association depuis leur premier voyage. Cette connaissance, comme nous l'avons déjà dit, est fondamentale pour travailler de manière cohérente avec une société spécifique et représente un des points fondamentaux de la réflexion menée par **un** en ce qui concerne l'action qu'elle mène sur le terrain.

---

<sup>64</sup> TOMMASOLI, M., op. cit.

D'autre part, une bibliothèque contenant plus d'une centaine d'ouvrages est disponible dans l'association, ce qui montre que la progression de leur réflexion s'est aussi appuyée sur des théories déjà existantes, établissant pour une grande partie des critiques autour des politiques de développement jusqu'alors employées. Cette documentation paraît essentielle afin de se distancier de ses propres méthodes d'investigation et de faire des choix dans le but d'établir une méthodologie originale et aussi pertinente que possible.

La formation d' « agent de développement » que J.-P. a suivi au début de son entreprise lui a permis de la même manière de conduire réellement un cheminement de pensée, qui a contribué à diriger l'association qu'il préside vers une démarche peu ordinaire.

L'aspect qui peut surprendre au premier abord, est bien-sûr le refus de financer les projets. Comme nous l'avons déjà vu, très rares sont les organisations de type « solidarité internationale » qui ne financent pas le moindre projet ou qui ne sont pas financées par un quelconque organisme. Bien que cette démarche soit reconnue par les populations avec lesquelles l'association travaille, ce n'est pas toujours le cas des structures présentes en France: « quand on a osé aller demander des subventions, au conseil régional il nous ont répondu: mais vous ne construisez pas d'école, vous ne construisez pas de puits, vous ne construisez pas de maternité, vous n'emportez pas de matériel -quoique si, on en emportait mais ça se faisait dans l'informel- donc vous ne faites rien. Donc, on a dit s'il faut fonctionner pour avoir des subventions, pour pouvoir faire vivre l'association, nous c'est pas ça qui nous intéresse, on a préféré rester dans la démarche « d'auto-démérence » on va dire » m'a confié G.. Ils ont donc décidé de rester en accord avec leurs idées quel qu'en soit le prix à payer.

Un autre aspect qui marque la particularité de l'association est leur refus d'employer les termes utilisés couramment dans le domaine dans lequel ils travaillent. Par exemple, le terme de « développement » est comme on l'a vu remplacé par « démarche pour un bien vivre supportable par l'environnement » et celui de « solidarité internationale » est remplacé par la notion d'appui ou encore d'accompagnement aux stratégies locales. Le choix de ne pas employer certains termes jugés inadéquats est né d'une réflexion approfondie précisément sur la forme qu'ils souhaitent donner à leur démarche. Ils définissent aussi de manière très précise les termes qu'ils désirent conserver, ainsi la définition de l'autonomie que m'a proposé G. est la suivante: « l'autonomie c'est faire avec, à travers et malgré l'existant », et c'est bien cette autonomie là qu'ils tentent de mettre en place sur leur terrain d'action.

Il y a quelque années, les membres fondateurs de l'association ont participé à un colloque organisé dans la ville de Brest suivi par des journées d'ateliers qui leur a permis d'aller encore plus

loin dans leur démarche réflexive. En effet, ce colloque portait sur le thème « réinventer l'internationale » et remettait entre autre en question l'action des organismes dits de « solidarité internationale » dans le Sud. À l'issue de la première journée G. et J.-P. ont été amenés, m'ont-ils confié, à se demander « mais qu'est-ce qu'on fout? ». Ils m'ont expliqué que s'ils sont arrivés à cette question c'est: « par rapport aux intervenants qui posaient des questions de... la solidarité internationale, des projets à l'international, de ce que les blancs allaient faire là-bas, de ce que c'était que le développement durable, voilà... ils re-brassaient tout, ils faisaient tout re-brasser en fait. (...) On se disait qu'on était plus en train de perturber un milieu, que d'apporter quelque chose... Donc perturber... si on y va pour perturber autant rester chez nous et tout arrêter quoi... on en était là. Quand on a été se coucher, moi j'étais démolie moralement, et (...) on s'est dit « il faut qu'on arrête tout » ».

Le lendemain, ils réussirent à trouver les réponses à leurs questions et à prendre conscience que leur démarche singulière était sans doute celle qui perturbait le moins le milieu dans lequel ils travaillaient et peut-être aussi celle qui était la plus efficace: « on s'est dit après tout on est dans le meilleur de ce qui peut être fait en solidarité internationale, sauf que... on fonctionne pas comme les autres justement on est pas comme les autres, on n'a pas de rapport financier, on fait avec l'existant, avec nous, avec notre existant aussi... ». Ils se sont alors rendu compte à quel point une démarche de solidarité internationale ne peut être pertinente que si les acteurs qui y contribuent, réfléchissent de manière approfondie à l'impact de cette démarche sur le milieu dans lequel il la font évoluer. « La logique de réinventer l'international, moi je l'ai traduit par: réinventer le rapport à l'autre, qu'il soit à côté ou à cinq mille kilomètres, c'est pas la distance qui compte c'est le rapport que tu as avec l'Autre » ajouta J.-P.. Ils ont pris conscience grâce à cette rencontre, de leur impact sur la société dans laquelle ils travaillent, et l'assument aujourd'hui totalement: « on perturbe c'est sûr mais dans le bon sens, peut-être, on l'espère ».

Ce colloque suivi des différents ateliers a conduit les membres de l'association à participer durant trois années à une recherche-action toujours sur le thème « réinventer l'international ». Cette recherche-action a elle-même donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Réinventer l'international et l'éducation populaire en Bretagne. Actes d'une recherche-action. Janvier 2003-Septembre 2007*. Cet ouvrage restitue toute la démarche réflexive que l'association **un** a mis en place avec d'autres personnes impliquées de près ou de loin dans ce qui est ici appelé « l'international ».

La réflexion de l'association **un** a donc évolué à travers les différents aspects que nous avons évoqués plus haut. Elle a parfois eu des doutes sur la pertinence et la légitimité de son action

mais a toujours tout mis en œuvre afin d'être en accord avec ses idées et objectifs. Cette association n'est évidemment pas parfaite à tous les niveaux « qui veut atteindre la perfection veut marcher sur l'horizon » disait à ce propos Paul Carvel. Il est donc nécessaire, afin d'analyser cette structure de manière la plus objective possible, de relever aussi ses contradictions et ses limites.

### **3-Limites et contradictions**

Comme nous venons de le voir, cette association a depuis toujours construit une réflexion à travers différents outils. En outre, il est probable que les questions que j'ai posées aux fondateurs de l'association au cours des différents entretiens que j'ai menés, ont pu constituer un outil réflexif supplémentaire. En effet, j'ai eu l'occasion de mettre au jour différents aspects de l'association que ses membres n'avaient peut-être pas eux-mêmes relevés. Le regard que j'ai porté durant deux semaines fut en effet un regard extérieur à la structure, j'ai donc éventuellement amené de nouveaux questionnements, de nouvelles interrogations et peut-être même certaines réponses.

Lors de ces entretiens, G. et J.-P. m'ont parlé des réussites de l'association mais aussi des difficultés auxquelles elle a pu être confrontée. A travers leurs récits, j'ai tenté de comprendre pourquoi et à quel moment certaines de leurs actions ont échoué ou ont connu des obstacles. Cela dans le but d'examiner où peuvent se situer les limites de ce type d'entreprise et de démarche dont les spécificités sont fortement revendiquées. Nous allons donc dans cette partie tenter de restituer certaines des limites et des contradictions relevées dans le discours des membres de l'association, sans toutefois mettre ces derniers en porte-à-faux.

Lors de ma première rencontre avec les membres de l'association, un de leur propos m'a quelque peu questionné. De même qu'un grand nombre de personnes travaillant autour de la notion de développement, les membres de l'association ont exprimé une de leurs constatations selon laquelle certains des traits culturels présents dans les sociétés avec lesquelles ils travaillent pourraient constituer un frein à leur « développement ». Ce constat est mis en avant dans de très nombreux ouvrages mais il semble difficile de l'accepter si l'on prend le point de vue de l'anthropologie. Contrairement aux idées reçues, ce que l'on nomme couramment la « Culture » évolue sans cesse et cela même dans les sociétés de type dit « traditionnel », elle est mouvante, dynamique, jamais figée.

Considérer que certaines pratiques culturelles peuvent constituer un frein à l'évolution d'une société suppose que ces dernières sont elles-mêmes fixées dans un espace et un temps défini. Cela impliquerait aussi une classification des pratiques: certaines seraient des freins pour le

développement et d'autres seraient acceptables et pourraient être conservées. Bien que je ne sois guère partisane d'un relativisme culturel poussé jusqu'à son paroxysme, je pense qu'il est nécessaire de revoir son jugement quant aux pratiques d'une société dont les références culturelles nous sont étrangères. En effet, c'est une des bases principales de l'anthropologie que de remettre en question nos propres pratiques et de « suspendre l'évidence »<sup>65</sup>.

La démarche de l'anthropologue est, comme nous l'avons vu plus-avant, très proche de celle employée par l'association **un**. Leur analyse et leur connaissance de terrain sont dignes d'un savoir scientifique et leur méthode très proche de la fameuse « observation participante » théorisée par Malinowski. Cependant, tout chercheur est chargé de référents qui lui sont propres et aucun ne peut adopter une position totalement neutre. De plus, si de nombreux ouvrages mettent en avant le fait que certains traits culturels peuvent représenter un prétendu frein au dit « développement », c'est que cette idée est acceptée par un grand nombre. C'est par exemple le cas de la domination masculine, notamment dans les pays d'Afrique et de manière générale, dans les pays à majorité musulmane envisagée comme un des freins principaux au développement.

L'association **un**, au commencement de son activité, a par exemple, travaillé en partenariat avec la structure villageoise d'Affiniam. Afin d'améliorer leur condition de déplacement (qui était jusque-là et de manière générale la marche à pied), ils apportèrent avec eux plusieurs vélos. Après une demande de certains, les vélos furent prêtés à des quartiers du village. En contre-partie, les villageois devaient mettre en place un système de prêt des vélos afin qu'ils apprennent à gérer un « cadeau » venu de l'extérieur et que celui-ci devienne une ressource rentabilisable toujours dans une démarche d'autonomisation. Tout se passait bien au départ et lorsque l'association demanda aux responsables d'avoir des informations sur la gestion des vélos et d'inclure les femmes dans cette gestion, le retour d'information ne se fit et la gestion des vélos fut peu à peu abandonnée; les vélos progressivement furent récupérés pour des intérêts personnels par certains des habitants du village.

La cause de cet échec ne réside pas uniquement dans la demande faite aux responsables d'inclure les femmes dans la gestion, cela serait bien trop facile. Toute une série d'évènements rentre en effet en compte et nous ne tenterons pas ici de mener une enquête pour connaître les tenants et les aboutissants de cette mésaventure. Cela dit, les réunions furent boycottées à la suite de la demande faite aux responsables qui ont accepté le marché « contraints et forcés » a reconnu G.. Ce qui montre que forcer quelqu'un à adopter un type de comportement contre sa volonté n'est peut-être pas le meilleur moyen d'établir un partenariat durable et peut même parfois couper court à ce partenariat. Les membres de l'association ont très bien compris cela: « ça prouve la difficulté à mettre en place des systèmes dont toute la population n'est pas forcément demandeuse » avoua G..

---

<sup>65</sup> AMORIM, M., *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines*, l'Harmattan, Paris, 1996.



Cependant, les difficultés qu'ont rencontrées G. et J.-P. en ce qui concerne les prêts de vélos sont en partie dues à un comité de jumelage<sup>66</sup>, comité qui, d'après G. « fout le bordel au sein des villages ». D'après J.-P., c'est le manque de structure de gestion dans les quartiers qui a joué en défaveur de ce projet. Les vélos ont eu un rôle non négligeable dans la réflexion qui s'est mise en place dans le village et aboutit à la constitution de l'Association de Développement d'Affiniam. Cet épisode de leur histoire de terrain a, je pense, lui aussi contribué à l'élaboration de leur démarche réflexive.

Lors du premier entretien que j'ai mené, j'ai eu l'occasion de relever une autre contradiction. L'association **un**, affirme depuis toujours son objectif de considérer les relations qu'elle entretient avec ses partenaires comme des relations d'échanges d'égal à égal. Lorsque j'ai demandé à G. et J.-P. s'ils se sentaient « responsables » des projets qu'ils avaient mis en place, J.-P. a pris cet exemple: « si tu éduques un gamin, maintenant pour les responsabilités, le résultat c'est ce que toi tu lui as donné, mais c'est aussi ce qu'il a vécu, donc être responsable je sais pas, mais c'est de l'accompagnement. ».

Y aurait-il donc un sentiment paternaliste qui demeurerait même au travers de leur démarche réflexive pourtant très élaborée? Je ne mets en aucun cas en question leurs idées et leurs principes mais je pose seulement la question: à partir du moment où il y a une aide extérieure réalisée sans bénéfice concret ou immédiat, l'aidant n'est-il pas de fait dans une position dominante par rapport à l'aidé? Cette question est très fréquemment posée par l'anthropologie et les disciplines portant un intérêt sur le sujet de l'aide internationale. Sans parler des raisons qui ont poussé l'association **un** à s'investir dans ce type de projet ainsi qu'à donner un maximum de temps et de moyens à cet investissement, les relations que ce type d'aide peut véhiculer ne semblent pas anodines.

Je pourrais passer en revue toutes les petites contradictions que j'ai relevées durant les différents entretiens menés lors de mon terrain, mais cela n'aurait aucun intérêt si ce n'est de montrer qu'une organisation quelle qu'elle soit ne peut jamais être infaillible.

Par ailleurs, les membres de l'association ont été à plusieurs reprises victimes d'incompréhensions, de jalousies, de critiques ainsi que de fausses accusations. La plupart du temps, ces importunités étaient liées à leur fonctionnement spécifique. Ils ont en effet été accusés plusieurs fois de « passer des vacances aux frais de la population » m'a confié G., par des personnes extérieures aux villages dans lesquels ils travaillent, notamment certains expatriés vivant en France ou à Dakar. Ne construisant pas de projet matériel et donc visible, les membres de l'association,

---

<sup>66</sup> Jumelage religieux (chrétien) qui divisa, d'après G., le village en deux groupes, les femmes ne faisant pas partie de ce groupe c'est, selon G., la principale raison expliquant le refus des « jeunes » de les inclure dans l'opération.

observés d'un point de vue extérieur peuvent en effet passer pour de simples vacanciers. En général, ces accusations sont très vite réfutées par la population: « heureusement qu'on est hyper connu dans la zone, si on ne bénéficiait pas de cette notoriété, comment ça se serait passé? » nota G..

Un autre de leur principe qui leur a causé quelques problèmes est leur refus de financer tout et n'importe quoi.

Un adhérent de l'association souhaitait transformer l'association en cabinet de développement et créer un bureau à Bignona. Pour cela, il était prêt parait-il à s'investir financièrement. Un expatrié casamançais habitant en France l'appuyait. Ce dernier suite à ce refus tenta alors de leur causer du tort en allant jusqu'à les menacer d'interdit de séjour au Sénégal.

Nous pouvons donc voir ici qu'une démarche qui n'est pas habituelle peut poser de nombreuses questions aux personnes non averties et peut même parfois causer de nombreux problèmes. Cependant, en près de vingt ans de terrain, ils reconnaissent eux-mêmes avoir eu beaucoup plus de plaisir que de désagréments et c'est sans doute la raison de leur longévité.

### **Conclusion:**

La question du développement est une des problématiques fondamentales de notre époque et en particulier dans le domaine des sciences sociales. Dans un premier temps, outil de domination utilisé par les pays du Nord pour prolonger leur entreprise impérialiste dans les pays du Sud, le développement constitue aujourd'hui un moyen d'émancipation et d'autonomisation de ces derniers face aux premiers.

Dans les années soixante-dix, la prise en compte de la population locale dans les projets mis en place par les organismes de solidarité internationale devient fondamentale. C'est cependant à la fin des années quatre-vingts que l'exigence de durabilité va s'imposer dans tous les programmes d'action concernant le dit « développement ». Au début des années quatre-vingt-dix, dans un contexte de décentralisation, en particulier dans les pays d'Afrique Noire, la participation populaire aux projets de développement devient un des critères essentiels pour que les programmes menés par les organismes de solidarité soient pérennes et pérennisés par la population locale.

L'association **un** créée en 1993 à l'initiative de Geneviève Limes et Jean-Paul Glotin, prend en quelque sorte le contre-pied des politiques ordinaires d'aide au développement, car bien que leur approche soit comparable à celle du développement participatif, il s'agit en fait d'un autre type de participation. Leur approche ne renvoie pas en effet à la participation de la population locale aux projets de développement pensés par un organisme extérieur, mais à la participation d'organismes extérieurs aux projets de développement pensés par la population locale. De plus, du fait de leur

ancrage au cœur de leur terrain et de leur longévité, on ne peut pas dire que **un** constitue véritablement un organisme extérieur.

Si les membres de l'association ont souhaité travailler et s'ils travaillent encore aujourd'hui sur le même terrain, c'est avant tout parce qu'ils aiment la Casamance. G. va même jusqu'à dire que « c'est une histoire d'amour ». Ils sont donc bien plus que de simples intervenants extérieurs. Ils font maintenant partie du paysage local, ils sont connus dans tous les coins de la région et certains les considèrent comme des membres de leur communauté voire même de leur famille. Il s'agit donc bien plus que d'aider une population à développer ses capacités, car c'est leur terre qu'ils aident aussi.

À chaque fois qu'il commettent une erreur, c'est eux aussi qui en pâtissent, et réciproquement lorsqu'ils aident la population en l'accompagnant dans la revalorisation de son territoire, c'est eux aussi qui en bénéficient. « Quand je dis pour un bien vivre... c'est pour tout le monde, quand je dis si on veut vivre, je ne dis pas « si vous voulez vivre », je dis « si on veut vivre sur cette terre, il faut faire ceci, faire cela », je m'inclus dedans... » m'explique J.-P.. On peut même aller jusqu'à dire qu'il s'agit d'une démarche pleinement locale car bien qu'elle ait été impulsée depuis la France, elle est désormais véhiculée par des personnes incluses dans cette région.

Ne serait-ce pas ici la méthode la plus efficace afin de mettre en route une démarche de développement efficiente, efficace, pertinente et durable? N'est-il pas plus légitime d'aider une population dont nous faisons partie? Bien que cela ne soit pas tout à fait le cas des membres de l'association étant donné qu'ils sont de nationalité française et qu'ils sont aussi attachés à la terre de France, ils appartiennent bel et bien au sol africain. Lorsque l'on observe leur manière de vivre, de rire, de cuisiner, de s'habiller et même de parler on peut dire qu'ils sont « sénégalaisement français ». Tout en conservant leur identité première, ils ont construit, au fil de leur histoire une double culture, qui fait d'eux des entités étranges et presque étrangères de part et d'autre de la Méditerranée. Lorsqu'ils sont là-bas ils construisent une nouvelle culture et leur action « c'est aussi comment on vit ensemble, c'est vivre des moments ensemble, c'est construire une co-culture, tu peux avoir deux cultures différentes et tu peux confronter les deux cultures mais si tu vis des moments communs, tu construis une co-culture. » m'ont-ils expliqué.

Ne serait-ce pas là un des moyens les plus pertinents pour arriver enfin à un développement spécifique à chaque groupe social, adapté à chaque réalité et inscrit véritablement dans une durabilité? Si chaque acteur du développement apprenait à connaître l'Autre en profondeur et à construire avec, grâce à et à travers cet Autre, la durabilité ne serait-elle pas un élément présent de

fait dans toute action visant à accéder à un « bien vivre supportable pour l'environnement »? La connaissance réciproque n'est-elle pas la plus décisive pour construire un partenariat pertinent et encore une fois durable? Pourquoi, enfin, ne pas aller, comme le dit cette phrase de l'association **un** « A la rencontre de l'Autre, pour s'apprendre, oser se découvrir, pour s'enrichir de nos différences »<sup>67</sup>?

---

<sup>67</sup> Phrase écrite par les membres de l'association tirée d'une de leur carte de voeux envoyées aux membres et aux sympathisants chaque années.

## **Bibliographie:**

- AMNESTY INTERNATIONALE, Rapport, *La terreur en Casamance*, Editions francophones d'Amnesty International, Condé-sur-Noireau, 1998.
- AMORIM, M., *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines*, l'Harmattan, Paris, 1996.
- AZOULAY, G., *Les théories du développement: Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, PUR, Rennes, 2002.
- BA, H., « Privatisation de l'eau : une incantation dans la bouche des gouvernants? », in *Pampazuka News*, n°7, juin 2006. Disponible sur <http://www.pambazuka.org>
- BENOT, Y., *Idéologies des indépendances africaines*, François Maspero, Paris, 1972.
- BOSCH, P-M., *A la croisée des pouvoirs, une organisation paysanne face à la gestion des ressources: Basse Casamance, Sénégal*, Éditions IRD, Paris, 2005.
- CERNEA, M., (dir.), *La dimension humaine dans les projets de développement: les variables sociologiques et culturelles*, Karthala, Paris, 1999.
- COQUERY-VITROVITCH, C., *Pour une histoire du développement: États, sociétés, développement*, Paris, l'Harmattan, 2000.
- DARDE, C., *Les initiatives individuelles et collectives des femmes rurales. Approche socio-économique des activités des femmes du département de Bignona (Sénégal)*, Thèse de doctorat en Agro-économie, Ensa Montpellier, 1995.
- DIALLO CÔ-TRUNG, M., *La Compagnie générale des oléagineux tropicaux en Casamance de 1948 à 1962. Autopsie d'une opération de mise en valeur coloniale*, Karthala, Paris, 1998.
- DIATTA, O., *La Casamance: Essai sur le destin tumultueux d'une région*, l'Harmattan, Paris, 2008.
- DIOUF, M., *Sénégal, les ethnies et la nation*, l'Harmattan, Paris, 2000.
- DUMAS, A., « Participation et projets de développement », *Tiers-Monde*, vol. 4, 1983, pp. 513-536.
- GLAISE, J., « Casamance: la contestation continue » in *Politique africaine*, n°36, mars 1990, Paris.
- GLOTIN, J-P., « Note de réflexion pour une démarche de développement des capacités locales », association **un**, St Nazaire, 1998. Disponible sur: <http://www.asso-un.fr/spip.php?article74>
- GLOTIN, J-P., « Développement des capacités des villages pour un bien vivre local supportable par l'environnement », association **un**, St Nazaire, 2007. Disponible sur: <http://www.asso-un.fr/spip.php?article72>

- GUENGANT, P.-P., « Étude des enjeux des aménagements hydrauliques dans l'ouest du Burkina Faso ou comment les modèles culturels des ONG conduisent les paysans à jouer au jeu de l'oie », in DESJEUX, D., (dir.), *L'eau, quel enjeux pour les sociétés rurales?*, l'Harmattan, Paris, 1985.
- GUILLAUMONT, P. et S. (dir.), *Ajustement et Développement. L'expérience des pays ACP: Afrique, Caraïbe, Pacifique*, Economica, Paris, 1994.
- HOUTARD, F., (dir.), *Les ONG: instruments du néo-libéralisme ou alternative populaire?*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- IFRI, *Sociétés africaines et développement*, Paris, Masson, 1992.
- LAZAREV, G., ARAB, M., *Développement local et communautés rurales*, Karthala, Paris, 2002.
- MAUSS, M., « Essai sur le don. Formes de l'échange dans les sociétés archaïques », in *L'Année sociologique*, seconde série, 1923-1924.
- MONDJANAGNI, A.-C. (dir.), *La participation populaire au développement en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1984.
- NYERERE, J.-K. (dir.), *Défis au Sud: Rapport de la Commission Sud*, ECONOMICA, Paris, 1990.
- POMEL, S., SALOMON, J.-N., *La déforestation dans le monde tropical*, Presses Universitaires de Bordeaux, Talence, 1998.
- ROSNERT, L., A., *Les défis du développement local au Sénégal*, Dakar, CODESRIA, 2008.
- SCHNEIDER, H. (dir.), *Mettre en œuvre le développement participatif*, OCDE, Paris, 1995.
- TERTRAIS, J.-P., *Du développement à la décroissance: de la nécessité de sortir de l'impasse suicidaire du capitalisme*, Libertaires, St Georges d'Oléron, 2006.
- THOMAS, L. V., « Economie et ostention chez les Diola (basse-Casamance) », in *Notes Africaines*, IFAN, Dakar, avr. 1963, p. 33-39.
- TOMMASOLI, M., *Le développement participatif. Analyse sociale et logiques de planification*, Karthala, Paris, 2004.
- VERNIERES, M., *Développement humain. Économie et Politique*, Economica, Lyon, 2003.
- ZOUNGRANA, T.-P., « Sécheresse et dynamique des agrosystèmes dans la plaine centrale du Burkina », in *Revue de Géographie de Lyon*, vol.70, n°3-4, pp. 247-254, 1995.

## ANNEXES

## Annexe n°1

### Carte du Sénégal





**Annexe n°2:**

Carte de la Casamance



### **Annexe n°3:**

Compte rendu résumé de l'action de l'association en région de Ziguinchor à propos de la création d'un GIE inter-villageois.

## **Notre accompagnement en Région de Ziguinchor ou notre partage d'une vie commune**

Les responsables du GIE des producteurs, de la communauté rurale de Djinaky, nous ont contactés en 2000. Cette année là, ils sont venus nous rencontrer à leur demande, lors de leur séjour en France, invités par l'AFDI. Cette délégation était composée de Daouda DIEDHIOU du village de Kabiline, et de Sanoune BADJI de Djinaky. Une seconde délégation est venue en 2003.

En mai 2005, nous recevons une lettre demandant un partenariat, pour financer un magasin pour leur production agricole. Présent sur le terrain, j'emporte la lettre pour aller leur donner une réponse négative de vive voix. Lors de mon passage en juin/juillet, accompagné d'un prof de Ziguinchor, nous participons à une réunion avec les membres du GIE des producteurs. Nous abordons la gestion à travers l'exemple des vélos qui leur avaient été donnés. En conclusion de cette réunion je leur dis *"Pourquoi vous vous tournez vers des étrangers pour financer ce magasin ? Son utilisation doit pouvoir dégager des fonds, il y a donc plusieurs manières de le financer. Vous pouvez demander aux ressortissants de vous prêter ou vous donner de l'argent et en dernier recours, il y a l'emprunt local."* Ceci en leur expliquant que l'association **un** fonctionne depuis le début de ses activités en 1991, sans subvention, et que si nous en avions attendu, nous n'aurions pas avancé, de plus, les critères de subventions auraient influé sur notre démarche d'autonomie.

Suite à cette conversation, les contacts ont perduré.

Le GIE des producteurs qui gérait le centre de formation de Djinone, a décidé qu'il était plus judicieux que le centre soit l'affaire de l'ensemble de la population à travers les structures villageoises. Il fut donc décidé de mettre en place un forum de réflexion. Ils ont pendant un an, cherché des financements pour la réalisation de ce forum. Ils ont choisi la date pour que nous puissions y participer, et les 28 et 29 janvier 2007 le Forum de Djinaky a eu lieu .

Et là, plutôt que de décider de créer une structure pour ne gérer que le centre de formation, j'ai amené la réflexion pour que les villages s'organisent entre eux, pour coordonner toutes les activités économiques de leur espace géographique qu'est la communauté rurale. Il fut décidé de créer un GIE des 25 villages de la communauté rurale de Djinaky.

En 2008, je suis descendu en voiture au Sénégal pour plus d'autonomie sur place. Pendant les mois de mars et avril ils ont préparé avec moi l'assemblée générale constitutive, en tenant des réunions dans tous les villages. L'assemblée générale constitutive a eu lieu les 26 et 27 avril. Ces deux jours furent des jours de débat, mais surtout des jours de formation. Le GIE se nomme "Jiito" (se lever).

Pendant ce séjour, nous avons accompagné l'association partenaire « Programme d'Appui et de Suivi des Projets des Exploitations Familiales », et les groupements féminins, pour la mise en place d'un GIE de coordination de la production, et sa mise en adéquation avec la demande de consommation. Celui-ci est nommé "Etaam" (la terre). Cette structure est constituée de trois groupements féminins et du GIE "Jiito" ; elle a pour ambition de coordonner la production de tout le département.

Nous sommes en partenariat avec l'Amicale des chefs de village de la communauté rurale de Diouloulou, et celle de Kafountine, pour former et amener à ce que des structures identiques se mettent en place.

Nous sommes aussi en contact avec les structures et personnalités de l'arrondissement de Tendouck, pour y développer des structures identiques, en collaboration avec le Chef du Centre d'Appui au Développement Rural de l'arrondissement. Cet arrondissement est composé de six communautés rurales et vingt et un villages.

Avec ces structures, c'est la gestion familiale qui est transposée au niveau du quartier, du village et de l'inter-village. Et pourquoi pas demain au niveau du ou des arrondissements ?

La mise en place de cette démocratie économique et sociale, est un atout majeur pour développer une économie locale autonome et solidaire. Et dans le contexte actuel .....

Pour plus d'informations et lire nos documents réalisés par nos soins, consultez notre site internet :

<http://asso-un.fr>.

Informations géographiques sur Wikipédia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Diouloulou\\_CR](http://fr.wikipedia.org/wiki/Diouloulou_CR)

## **Annexe n°4:**

Résumés de livrets édités et utilisés par l'association:

### **« Développement des capacités des villages pour un bien vivre supportable par l'environnement »**

Jean-Paul GLOTIN

Cet opuscule se propose de mener une réflexion sur les modalités pratiques concernant la mise en valeur des ressources villageoises.

Il suggère trois temps bien définis pour dynamiser économiquement la cellule de base qu'est le village tout en respectant les structures traditionnelles.

- La première étape consiste à réaliser un état des lieux et à sensibiliser la population villageoise à ses atouts économiques et culturels.

- La deuxième étape est la constitution d'une structure villageoise et une inter-villageoise de coordination dont l'objectif est la mise en place d'une démarche pour un bien vivre supportable par l'environnement et en fédérant et structurant les aspirations villageoises.

- Enfin, la troisième étape envisage diverses opérations possibles propres aux villages tels la réalisation d'un réseau de Centre de Ressources et d'Echanges de Savoirs accompagné d'un écomusée, une politique de formation et d'acquisition de savoirs mis en place et gérés par les structures villageoises et inter-villageoises...

L'Association **un**, promoteur de ce document reste à l'écoute de toutes propositions susceptibles d'affiner ou d'approfondir tel ou tel réflexions présentés dans cet opuscule ou tout autre susceptible de s'y inclure.

### **« Notes de réflexion pour une démarche de développement des capacités locales »**

Jean-Paul GLOTIN

**C'est un document méthodologique révélant les étapes à mener dans la perspective d'une mise en valeur d'un milieu local que ce soit au plan économique, social ou culturel.**

Cette méthodologie est facilement transposable d'un pays à l'autre. Elle suit toujours la même ligne directrice : en premier, il s'agit de partir de l'étude du milieu local en demande de développement de ses capacités, d'en montrer les points forts et les points faibles pour en dégager un diagnostic puis une stratégie d'action.

Vient ensuite la phase de mobilisation des moyens mis en oeuvre en vue de la réalisation d'une démarche de développement des capacités locales.

Chaque étape du processus de développement des capacités locales est évaluée, comme par exemple la gestion du temps, la vérification des objectifs à atteindre initialement prévus...

Dans la réalisation d'une telle démarche, un animateur doit pouvoir : coordonner les actions et les volontés, être capable de les mettre en synergie, favoriser des réseaux de compétences impliquant tous les acteurs du milieu local (tissu social) dans la réalisation d'une démarche.

## **« Comment créer et gérer un Centre de Ressources et d'Echanges de Savoirs villageois ? »**

Jean-Paul GLOTIN

Le présent document est un aide-mémoire, conçu pour aider les responsables villageois et inter-villageois à créer un CReES villageois, et les gestionnaires ou futurs gestionnaires à :

- mieux comprendre l'importance et la contribution d'un CReES villageois dans le maintien, voire le renforcement des acquis de l'alphabétisation, en capitalisant et diffusant des informations favorisant ainsi les échanges de savoirs,
- maîtriser les paramètres liés à l'installation et au fonctionnement d'un CReES villageois,
- gérer un CReES villageois pour la satisfaction des utilisateurs,
- participer à un réseau de Centres de Ressources et d'Echanges de Savoirs les regroupant.

### **le Centre de Ressources et d'Echanges de Savoirs est :**

- un outil de sédentarisation au village permettant de se former,

- un site d'échanges des compétences, où chacun pourra optimiser, apporter et partager son savoir. L'analyse des besoins de formations, de documentations, de matériels pédagogiques, d'échanges de savoirs pour les villages, les communautés rurales, les communes, les départements, la capitalisation et l'archivage de ce qui se rattache à la vie et la création locale, font émerger la nécessité de lieux pouvant répondre à ces attentes, dans une perspective de développement des capacités pour un bien-vivre local supportable par l'environnement.

Il favorise la rencontre des cultures. L'ouverture à d'autres cultures permet de situer la sienne, et de découvrir des complémentarités favorisant la compréhension mutuelle.

Le Centre de Ressources et d'Echanges de Savoirs peut commencer par une malle, une armoire, un local dans une habitation.

L'association **un** peut vous donner toute information pour vous procurer ces documents

**L'Association un :**

- accompagne les villages Sénégalais dans leur développement des capacités locales depuis 1991,
- fait connaître le Sénégal en France et réciproquement,
- facilite les échanges entre les Sénégalais et les Français, les transferts de savoirs...,
- développe les solidarités décentralisées,

Association **un**

Site : <http://asso-un.fr>

Mail : [asso.un@gmail.com](mailto:asso.un@gmail.com)

**FRANCE**

Bureaux : 11 rue Armand Barbès

Siège : 16 rue Francis de Pressensé

44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : (33) 2 40 70 10 65 Port : (33) 6 71 75 29 37 - 6 06 51 91 63

**SENEGAL**

BP 278

ZIGUINCHOR

Port : (221) 77 565 69 70 / 77 619 04 20

## **Annexe n°5:**

# **STATUTS DE L'ASSOCIATION **un****

### **Article 1 - CONSTITUTION ET DENOMINATION**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre "**un**".

### **Article 2 - OBJET ET CADRE DES ACTIONS**

L'Association a pour objet de rechercher et développer tous moyens visant à l'autonomie de l'individu et celle de la communauté au sein de laquelle il vit, en toute indépendance religieuse, politique ou philosophique.

Les actions de l'Association **un** doivent se réaliser dans le respect des Droits de l'Homme, dans une démarche d'un mieux vivre durable et faciliter les échanges en France, en Europe et dans le monde.

Elles veulent favoriser :

- la mise en place de projets et d'initiatives communs entre personnes et associations en encourageant la participation des jeunes,
- l'information et la formation dans un esprit d'éducation populaire.

### **Article 3 - SIEGE SOCIAL**

- 44600 SAINT-NAZAIRE

Le siège social peut être transféré en tout lieu, sur décision du Conseil d'Administration.

### **Article 4 - DUREE**

La durée de l'association est illimitée.

## **LES MEMBRES**

### **Article 5 - COMPOSITION**

Les membres sont des personnes physiques ou morales.

L'Association se compose de membres fondateurs, de membres actifs, de membres adhérents, de membres associés et de membres sympathisants.

### **Article 6 - ATTRIBUTION**

Les attributs de chaque catégorie sont :

a) - **les membres fondateurs** sont à l'origine de la création de l'association (\*). Ces 3 membres fondateurs ont la possibilité de coopter un membre de l'association en remplacement d'un des co-fondateurs démissionnaire ou ayant cessé d'adhérer. Ils sont membres du Conseil d'Administration. Ils ont une voix délibérative dans toutes les instances de l'association.

b) - **les membres actifs** s'engagent à participer à la réalisation de l'objectif de l'association. Ils paient la cotisation et ont une voix à chaque assemblée générale.

c) - **les membres adhérents** soutiennent l'association. Ils peuvent participer activement. Ils paient la cotisation et ont une voix à chaque assemblée générale.

d) - **les membres associés** apportent leurs compétences aux différents niveaux de fonctionnement de l'association à la demande de l'association. Ils ne paient pas de cotisation. Ils ont une voix consultative.

e) - **Les membres sympathisants** adhèrent aux projets de l'association sans participer aux mêmes niveaux que les membres actifs ou membres adhérents. Ils paient une cotisation réduite.

### **Article 7 - ENGAGEMENT DES MEMBRES**

En adhérant chaque membre :

\* accepte les principes de l'association et se conforme à ses objectifs,

\* se sent responsable de son action et solidaire du développement de l'association,

\* collabore dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres membres de l'association et les partenaires.

\* il est recommandé aux membres de participer avec régularité à l'activité qu'ils choisissent, de participer aux actions de formation, de rechercher une coopération avec les autres membres de l'association et les partenaires.

Les membres apportent bénévolement leur concours à l'association sans percevoir en contrepartie de rémunération sous quelque forme que ce soit. On entend rémunération toutes les sommes versées en contrepartie ou à l'occasion du travail fourni, notamment salaires ou gains, primes, gratifications et d'une manière générale, tous les avantages en argent et en nature.

Dans le cadre de mission et selon accord donné par le C.A., le membre sera remboursé sur justificatifs de ses frais kilométriques (suivant barème établi par le CA) et éventuels frais inhérents à cette mission (repas, tél.).

A l'issue d'une mission, d'une activité, à la demande d'un membre du Bureau ou avant de quitter définitivement l'association chaque membre remettra à celle-ci les documents qu'il aurait pu recueillir dans le cadre des activités ou de la mission, sauf s'il s'agit de documents personnels.

### **Article 8 - MODALITES D'ADHESION**

L'adhésion est soumise à l'approbation de la Commission d'admission du Conseil d'Administration. Cette commission est composée au plus de 3 (trois) administrateurs et ne peut comporter de membres associés.

La commission ne communique aucune information

sur ses réponses aux demandes d'adhésion.

L'association se refuse de toute forme de discrimination, respecte la liberté de conscience de chacun et l'accès des femmes et des hommes aux fonctions de responsabilité.

#### **Article 9 - COTISATIONS**

Le montant des cotisations est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Son renouvellement a lieu dans le premier trimestre de chaque année civile.

Les membres fondateurs sont dispensés de cotisation.

#### **Article 10 - PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE**

La qualité de membre se perd :

- par la démission du membre, quelle que soit sa qualité au sein de l'association. Cette démission doit être écrite et prend effet immédiatement,
- par la radiation en cas de non-paiement de la cotisation,
- par l'exclusion pour non respect des statuts, faute ou comportement susceptible de causer préjudice à l'association,
- toute adhésion non renouvelée au cours du 1er trimestre de l'année civile entraîne la radiation d'office.

#### **INSTANCES ET FONCTIONS DIRIGEANTES**

##### **Article 11 - ADMINISTRATION**

L'Association est administrée par :

- le Conseil d'Administration, composé de douze (12) membres maximum, dont les membres fondateurs,
- le Bureau composé au plus de six (6) administrateurs. Les membres fondateurs font partie du Bureau sauf s'ils refusent par écrit cette fonction.

##### **Article 12 - LES ADMINISTRATEURS**

Les administrateurs sont élus pour trois (3) ans par l'Assemblée Générale, parmi les membres de l'Association à jour de leur cotisation un mois avant l'assemblée générale et les membres associés. Les membres du Conseil d'Administration sont renouvelés par tiers (1/3) chaque année, le premier et le deuxième tiers sont tirés au sort lors de l'assemblée générale qui suivra la mise en application des présents statuts.

Les membres mineurs d'au moins 16 ans peuvent être administrateurs.

##### **Article 13 - FONCTIONNEMENT du CONSEIL D'ADMINISTRATION**

###### **a) - Son fonctionnement :**

Le Conseil d'Administration met en application les

orientations de l'Assemblée Générale. Il se réunit trois (3) fois par an au moins.

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Secrétaire du Bureau, sur décision du Bureau ou à la demande du tiers de ses membres par courrier, sauf si urgence, par simple communication orale.

Les Comptes-rendus sont rédigés par le secrétaire ou s'il est absent, par un administrateur. Ils sont soumis au Conseil d'Administration de la réunion suivante qui les valide ou les complète si besoin. Ils sont alors signés par le Président et un membre du Conseil d'Administration ou du Bureau.

En cas d'éloignement ou d'indisponibilité durable d'un dirigeant, le Conseil d'Administration peut confier à un administrateur tout ou partie d'une fonction dirigeante dont le titulaire est en mission.

En cas de divergence en son sein qui nécessiterait arbitrage, la fonction dirigeante concernée ou le Conseil d'administration doit soumettre les décisions à l'Assemblée Générale.

En cas de vacance, (décès, démission, exclusion...), le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement par cooptation, au remplacement du membre manquant sur le mandat en cours. Le remplacement n'excédera pas la durée du mandat de la personne remplacée.

Un tiers des administrateurs peut convoquer un Conseil d'Administration. Il en confie l'exécution au secrétaire. L'ordre du jour de ce Conseil d'Administration est décidé par les membres du Conseil d'Administration, à défaut par les administrateurs demandeurs.

Le Conseil d'Administration :

- peut créer des commissions. Le responsable de commission peut siéger au Conseil d'Administration avec voix consultative,
- élabore le règlement intérieur qui est entériné par la prochaine Assemblée Générale,
- décide de l'adhésion à d'autres associations.

En cas de plus de trois absences consécutives et injustifiées d'un de ses membres, le Bureau ou 3 administrateurs soumettent la décision de révocation de sa fonction au Conseil d'Administration.

###### **b) - Actions en justice :**

Le Président représente habituellement l'Association en justice, en première et deuxième instances. Le Conseil d'Administration peut si besoin, confier cette représentation à un administrateur. Le Conseil d'Administration décide de l'action en justice.

###### **c) - Modalités de vote :**

Le Conseil d'Administration prend les décisions à la majorité des voix de ses membres présents ou représentés. Le vote par procuration est accepté et limité à 1 pouvoir par membre présent. En cas d'égalité de voix, la voix du Président est prépondérante.

En cas d'insuffisance de candidats aux fonctions



d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut coopter des membres en nombre suffisant pour compléter les 12 postes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. S'il n'arrive pas à obtenir le nombre complet d'administrateurs, le Conseil d'Administration continue de fonctionner jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

#### **Article 14 - LE BUREAU**

Le Bureau est élu par le Conseil d'Administration parmi ses membres. Si besoin ses membres seront renouvelés chaque année.

Les membres fondateurs sont membres de droit du Bureau.

Il est composé au moins des 3 fonctions suivantes : un Président, un Secrétaire, un Trésorier. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses administrateurs les personnes chargées de ces fonctions.

##### **a) - Son fonctionnement**

Il est chargé de gérer l'association dans le cadre des orientations de l'Assemblée Générale et des directives du Conseil d'Administration. Il convoque les Assemblées Générales, soit sur sa décision, soit à la demande du Conseil d'Administration.

Le Bureau dirige les activités, organise le fonctionnement, prend les décisions nécessaires à la poursuite de l'objet. Il prend les décisions urgentes nécessaires dans l'attente du plus proche Conseil d'Administration.

Le Bureau est convoqué par décision du Président ou par demande du tiers de ses membres, la convocation est effectuée par le Secrétaire. Cette convocation peut se faire par tout moyen, y compris oral.

Le Bureau se réunit une (1) fois par mois au moins.

Il délibère à la majorité des membres présents. La voix du Président est prépondérante.

##### **b) - Organisation**

En cas de divergence, le Bureau doit soumettre le sujet de la divergence au Conseil d'Administration.

En cas de vacance (décès, démission, exclusion...), le Conseil d'Administration désigne un administrateur pour occuper le siège vacant sur le mandat en cours.

En cas de plus de trois absences consécutives et injustifiées d'un de ses membres, le Bureau soumet la décision de révocation de sa fonction au Conseil d'Administration.

#### **Article 15 - LES FONCTIONS DIRIGEANTES :**

- **le Président** préside le Bureau, le Conseil d'Administration et les Assemblées Générales. Il veille au bon fonctionnement de l'Association, au respect des statuts. Il soumet au Conseil d'Administration toute situation susceptible de contrevenir aux statuts ou de nuire à l'Association qu'il représente, dans tous les actes de la vie civile ou quotidienne ainsi qu'en justice, y compris en appel et cassation. Il est autorisé à déléguer une partie de ses fonctions en rendant compte au Conseil

d'Administration.

Le Président ouvre les comptes bancaires et signe les chèques. Toutes les opérations de placements ou d'investissements doivent être soumises à l'approbation du Conseil d'Administration en ce qui concerne les dépenses courantes au-delà de 20% du budget annuel.

Le Président est représentant de l'employeur, il applique les décisions émanant du Conseil d'Administration (embauche, contrat de travail, licenciement, discipline...).

- **le Secrétaire** est chargé des actes administratifs, de la correspondance officielle, de la tenue des documents, du suivi de la liste des membres et de la conservation des archives. Il rédige à la demande du Conseil d'Administration ou du Bureau les convocations aux Assemblées Générales. Il rédige les comptes-rendus des réunions auxquelles il assiste ainsi que ceux du Conseil d'Administration et Assemblées Générales. Il les contrôle en cas de rédaction par une tierce personne. Eventuellement, il effectue les relances de cotisations sur indication du trésorier.

- **le Trésorier** tient à jour les cotisations, effectue les opérations comptables, enregistre les recettes sous le contrôle du Président. Il établit les budgets, les comptes annuels et le rapport financier qu'il soumet au Conseil d'Administration, avant présentation en Assemblée Générale. Il archive les pièces comptables et veille à leur conservation. Deux fois par an, il présente la situation comptable et financière au Conseil d'Administration en plus du rapport annuel pour l'Assemblée Générale. En cas de besoin, le Conseil d'Administration peut demander des rapports complémentaires.

- **le Conseil d'Administration** si besoin, peut accorder la signature des chèques à un administrateur ou à un membre du Bureau.

#### **ASSEMBLEES GENERALES**

##### **Article 16 - FORME des ASSEMBLEES**

##### **GENERALES**

##### **Forme des Assemblées Générales**

Les Assemblées Générales peuvent prendre la forme **ordinaire** ou **extraordinaire**.

L'Assemblée Générale annuelle est une assemblée ordinaire. Une Assemblée Générale Ordinaire annuelle aura lieu chaque année à la même époque. D'autres Assemblées Générales Ordinaires peuvent avoir lieu dans les mêmes modalités.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont seules habilitées à débattre et statuer :

- sur les éventuels changements d'orientation, fusion ou affiliation,
- sur la modification des statuts,

- sur la dissolution de l'association.

## **Article 17 - L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **ORDINAIRE**

Composée des membres de l'association.

Si la convocation à une assemblée générale contient la possibilité d'inviter des non membres, ces invitations devront recevoir l'aval du conseil d'administration qui rédigera ces invitations personnalisées.

Selon le besoin, des assemblées générales ouvertes au public pourront être organisées.

Les membres mineurs de 16 ans et plus, ont un droit de vote et son éligible au conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an sur demande du Président, d'au moins 4 membres du Conseil d'Administration ou du quart des membres à jour de leur cotisation.

La convocation est effectuée au moins 15 jours avant la date de réunion par courrier individuel et éventuellement d'autres moyens. Elle comporte l'Ordre du Jour. Elle ne peut délibérer que sur les questions portées à l'ordre du jour.

Des questions non prévues à l'ordre du jour peuvent être débattues sur accord de l'assemblée générale mais n'ouvrent aucun droit à délibération ou vote.

#### **a) – FONCTION :**

Instance souveraine de l'association, elle prend les décisions en dernière instance et arbitre les divergences pouvant survenir au sein de l'association.

Elle délibère et statue sur les questions et les rapports qui lui sont présentés. Elle désigne ou renouvelle au cours d'un vote les administrateurs faisant partie du tiers sortant ou démissionnaires.

Elle fixe le montant de la cotisation annuelle, elle statue sur le budget prévisionnel. Elle fixe éventuellement des mandats ou des missions confiés exceptionnellement à l'un ou l'autre des dirigeants, elle autorise le conseil d'administration à faire de même dans les cas d'urgence.

#### **b) - ORGANISATION :**

Le Président et le Secrétaire de séance sont habituellement ceux de l'association mais le conseil d'administration peut nommer d'autres dirigeants à ces fonctions.

Avant le début de la réunion, le secrétaire de séance ouvre une liste de présents qu'il leur fait émarger. Aidé du Trésorier, le secrétaire de séance vérifie le droit de vote de chacun des membres et les procurations.

Le secrétaire, éventuellement aidé d'un autre dirigeant, rédige le procès-verbal de séance ainsi que les circonstances et résultats des différentes délibérations.

#### **c) - LES VOTES :**

Le vote par procuration est autorisé. Chaque membre ne peut porter qu'une procuration. Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation 30 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

Les votes sont effectués à main levée sauf si le quart des membres présents ou représentés, à jour de sa cotisation demande un vote à bulletin secret. L'élection des membres du Conseil d'Administration se fait obligatoirement par vote à bulletin secret.

La vérification du nombre de membres présents ou représentés se fait avant chaque vote.

## **Article 18 - ASSEMBLEE GENERALE**

### **EXTRAORDINAIRE**

Elle suit les mêmes modalités de convocation que l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle doit statuer exclusivement sur la dissolution ou la modification des statuts ou toute question portant sur un changement d'orientation.

Les votes sont pris à bulletin secret et à la majorité plus un des membres ayant droit de vote.

## **Article 19 - DISPOSITIONS DIVERSES :**

### **Discipline :**

Chaque membre s'engage à respecter ces statuts et à éviter toute action ou propos pouvant causer préjudice à l'association. Lorsqu'un membre ne respecte pas cet engagement, le Conseil d'Administration peut prendre envers lui différentes sanctions allant du reproche à l'exclusion.

Avant toute décision, le Conseil d'Administration demande à l'intéressé d'apporter les explications nécessaires à l'appréciation de cette situation.

## **Article 20 - RESSOURCES DE L'ASSOCIATION**

Les ressources de l'Association se composent :

- \* des cotisations versées par les membres,
- \* du produit de manifestations organisées par l'association,
- \* de dons manuels et des subventions,
- \* toutes autres ressources qui ne sont pas contraires aux lois en vigueur.

## **Article 21 - DISSOLUTION**

La dissolution est prononcée à la demande du Conseil d'Administration par une Assemblée Générale Extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet.

Une assemblée générale peut à l'occasion d'un débat portant sur une question figurant à l'ordre du jour, décider de la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire donnera pouvoir au Président de

procéder à la cessation de l'activité de l'Association.  
Le boni de liquidation devra être dévolu à une ou des Associations ayant le même but.

#### **Article 22 - AUTRES DISPOSITIONS**

- a) - Le Conseil d'Administration ou le Bureau peut mettre en place des Commissions.
- b) - Des membres, lorsqu'ils acceptent une mission de l'association, s'engagent par un contrat.
- c) - Lorsque l'association décide d'une mission qu'elle confie à un membre, elle en établit le planning, engage le ou les membres et souscrit une assurance responsabilité civile.

#### **Article 23 - REGLEMENT INTERIEUR**

Un règlement intérieur pourra être élaboré en Conseil d'Administration. Il s'appliquera à tous les membres de l'association et réglera les points non

prévus par les présents statuts.

Il contient le détail des dispositions statutaires ou des modalités d'organisation ou déroulement des activités. Il peut également porter sur les conseils et précautions devant être pris par les membres, à titre individuel.

Statuts modifiés le 18 janvier 2008 à Saint-Nazaire

Le Président,  
Jean-Paul GLOTIN

La Secrétaire,  
Geneviève LIMES

(\*) Geneviève LIMES, Yvonnick CARRE, Jean-Paul GLOTIN

#### **Annexe n°6:**

## **Rapport de partenariat des villages de la communauté rurale de Djinaky avec l'association Un Résumé des travaux de février et mars 2007 Dembo MANE, Président du GIE**

C'est vers la fin décembre 2006 que le Président de l'association Un nous a fait comprendre qu'on devrait avoir la visite d'un jeune français : Nicolas. Il devait être accueilli par les responsables du GIE des agriculteurs de la communauté rurale de Djinaky, au nom des villages de la communauté rurale.

L'objet de sa venue était de rentrer en contact avec les membres, les responsables du GIE et des populations, pour mieux s'imprégner de leurs activités, et pour prendre part à certains travaux villageois.

Pour ce faire, nous remercions très sincèrement tous les membres de l'association Un qui ont facilité l'arrivée de ce jeune.

Dès son arrivée, nous n'avons ménagé aucun effort pour son mieux-être, son installation parmi nous. Il a été accompagné tout au long de son séjour, par les différents responsables du GIE.

Il a accompagné le Président de l'association Un et moi-même, pour visiter tous les villages de la communauté rurale. Nous avons pour cela loué une voiture.

Pour la venue de ses parents, de son frère et de son amie, leur séjour et un circuit ont été préparés. Pour les emmener visiter certains villages de la communauté rurale, et d'autres de l'arrondissement, comme Kafountine, Abéné, Diouloulou, il a été loué un car. Pour leur retour sur Ziguinchor, ils sont même passés par l'arrondissement de Tendouck.

Il faut surtout noter que ce séjour parmi nous est d'une importance capitale, car il nous a permis d'avoir des échanges fructueux entre la population des différentes communautés rurales, notamment celle de Djinaky et celle de Kafountine. À Nafakounda, quartier de Kafountine, une rencontre a regroupé les populations de ce quartier avec une délégation des responsables du GIE de Djinaky, en présence du président de l'association Un et de la famille de Nicolas. Ces derniers ont pris part à une rencontre de présentation des différentes structures partenaires de cette journée.

Par ailleurs il est fort intéressant de signaler que l'association des jeunes Nafakounda est jumelée

avec l'association des jeunes de Ebinako, de la communauté rurale de Djinaky. Lors de la réunion de ce jour, le débat a surtout porté sur leur intégration, dans la démarche de gestion économique de leur quartier.

Beaucoup de rencontres ont eu lieu entre Jean-Paul Glotin président de l'association Un, et les responsables locaux : à Djinaky, à Diouloulou, à Kafountine, à Bignona ainsi qu'à Ziguinchor.

Toutes ces démarches ont pour objectif de faciliter les échanges entre les villages au sein de leur communauté rurale, ainsi qu'entre les villages des communautés rurales de l'arrondissement de Diouloulou, en les amenant à une démarche de gestion économique de leur espace.

Quant à Nicolas, il a passé quelques jours dans plusieurs villages de la communauté rurale de Djinaky, auprès des camarades membres du GIE. Il a partout salué et apprécié l'accueil qui lui a été réservé.

Il est aussi important de signaler que nous avons reçu la visite de Pierre, lors du forum de Djinaky, puis de Benjamin et Antony venus eux aussi, avec l'association Un. Mais ils étaient basés à Ziguinchor.

Nous remercions les membres de l'association Un pour sa participation active au forum des 28 et 29 janvier. Leur participation nous a permis d'élargir le débat, et de faire que les GIE des villages de la communauté rurale, ne gèrent pas que le Centre de formation, mais permettent de développer les capacités locales. La présence pendant 2 mois du président de l'association Un, nous a permis de développer la réflexion sur la gestion des différents espaces que sont : les quartiers, les villages, les zones et l'ensemble des villages de la communauté rurale.

L'ensemble de la population de ladite communauté rurale, ne cesse de magnifier cette coopération entre l'association Un et les villages de la communauté rurale.

Le temps nous permet pour l'instant, de pousser la réflexion pour voir ce qu'il est possible de faire au niveau des villages de la communauté rurale. Continuons à échanger, à collaborer, amenant les populations à adhérer à de telles initiatives. Dans cette démarche, l'idée suggérée par le président de l'association Un, de mise en place d'un local pour le futur GIE des villages de la communauté de Djinaky, s'est réalisée au village d'Ebinako. Celui ci est utilisé comme premier Centre de Ressources et d'Echanges de Savoirs. L'association Un y a déjà déposé des documents dont une carte de la région.

Toutes ces actions ont pu être financées grâce à l'action de promotion de la Région de Ziguinchor, et d'information au voyage de l'association Un. Cette action a facilité la venue de voyageurs dont les revenus de séjour ont permis de donner les moyens pour les activités de ces 2 mois, mais aussi l'équipement du local, les frais de création du GIE des villages de la CR de Djinaky, et il en reste pour le fonctionnement. Nous comptons vraiment pérenniser de telles actions qui permettent dans des échanges équitables, sans dépendances et assistanat, le développement des capacités locales et pourquoi pas demain, favoriser des investissements économiques collectifs.

**Pour finir nous souhaitons bon retour au jeune Nicolas, sa famille et aux responsables de l'association Un.**